

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL



COMITE REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

ASSEMBLEE GENERALE

15 décembre 2025 à Nevers

Le Comité Régional sortant :

Présents : Ludovic Baudement, Jean Pierre Chalopin, Gwenaël Cheveau, Paulo De Bastos, Pascal Dugast, Annie Dutronc, Robert Dutronc, Chantal Frachebois, Philippe Gherardi, Joseph Illana, Denis Lhomme, Marie Jeanne Lhomme, Arnaud Magnin, Emilie Maraux, Jean Pierre Marengi, Christian Perraudin, Alain Vorillion, Mireille Vorillion, Jean Locatelli, Fernand Brette, François Illana, Gilles Outrey, Yvette Outrey, Georges Baudin, Romain Puech.

Absents excusés : Laurent Chapotot, Robert Devoille, Mickaël Dumeige, Amar Meziani, Jamilla Prenat, Alain Delion.

Absents : Bernard Caritey, Antoine Martin, Antoine Martinello, Christine Maujonnet, Nadège Seguin.

Les nouveaux convoqués :

Présents : Brigitte Armand, Sylvie Bègue, Eric Benoist, Mathieu Besson, Jérôme Billiette, Marie Claire Jullerot, Vincent Jullerot, Frédéric Monnier, Gilles Petit, William Rodier, Daniel Sanchez.

Absents excusés : Nicolas Le Floch, Davida Razafindrakoto.

Invités : Mr Hicham Boujlilat, Vice-Président du Conseil Régional BFC, en charge de la Culture, du sport, de la jeunesse et de la vie associative.

Jean Marie Maraux, Trésorier Général de la FFPJP.

Julien Maraux, CTFR.

Michel Liboz, Président du CD39, absent excusé.

Le Président Robert Dutronc déclare ouverte l'Assemblée Générale du Comité Régional, et l'invite à une minute de silence pour nos proches ou parents disparus. Il passe ensuite la parole à Eric Benoist, nouveau Président du CD58.

Après s'être présenté, dans son mot de bienvenue le Président exprime tout son plaisir et toute sa fierté d'accueillir cette Assemblée Générale du Comité Régional. Il rappelle la transition de la présidence du CD58 assurée par Amar Meziani et évoque la mémoire de Robert Maujonnet disparu ce mois de mai 2024 ; sur un chevalet, l'ample portrait de Robert veillera sur l'Assemblée tout au long de la séance !

Robert Dutronc remercie Eric Benoist et demande ensuite que soit projetée une vidéo retraçant quelques instants choisis du parcours de Robert Maujonnet. Après ces moments

d'émotion et les applaudissements de l'Assemblée, le Président Dutronc soumet à l'Assemblée l'adoption du compte-rendu de l'AG 2023, à Frotey lès Vesoul :

- Adopté à l'unanimité.

- **RAPPORT MORAL** : Robert Dutronc

Le Comité Régional est réuni pour tenir son Assemblée Générale comme chaque année. Cela veut dire qu'une année se termine. Nous allons faire le bilan de cette année écoulée. Nous présentons nos résultats sportifs, l'état de nos finances et le vote du budget prévisionnel, ainsi que le rapport des commissions sans oublier le vote de la future équipe. Mais nous ne devons pas négliger ceux qui nous ont côtoyés régulièrement comme M. Robert Maujonnet ou M. Pierre Fossaert, et d'autres de nos CD ou clubs, ils nous ont quittés et ils nous manquent, mais ainsi va la destinée de chacun. Le Comité Directeur de notre région a tenu ses trois réunions annuelles comme à l'accoutumée. Les débats ont été riches et les confrontations d'opinions se sont toujours déroulées en toute intelligence. Il est dommage que certaines personnes aient semé la perturbation au sein de notre Région souhaitant un changement de Président. Ces gens-là pensent que cette décision va régler tous les problèmes, je ne me suis pas battu pour garder cette responsabilité car j'ai décidé de continuer dans mon Comité de Saône et Loire, je ne reviendrai pas au Comité Régional, car pour certaines personnes je suis mauvais, donc je ne travaillerai plus pour la Région.

Nous devons être satisfaits de la bonne tenue des championnats régionaux, le club de Salins les Bains a assuré, félicitations aux dirigeants et aux bénévoles. J'en profite pour féliciter et remercier tous les clubs qui ont accueilli des championnats régionaux. Entre autres les deux championnats jeux provençaux se sont déroulés chez nos amis de la Nièvre, bravo pour cette bonne organisation.

Comme l'avenir ne me regarde plus, je laisse le soin au prochain Comité Régional de gérer les championnats comme les autres compétitions.

Je suis très satisfait de Julien, notre CTFR, avec qui je me suis toujours bien entendu. Nous avons toujours travaillé dans le même sens et j'ai répondu du mieux que je pouvais à ses demandes. Nous n'avons pas la formation d'employeur ce qui nous pose certaines difficultés pour gérer un emploi qui nous a été imposé et que nous avons accepté. Nous sommes assistés soit par la Fédération soit par la société qui gère le salaire et tous les autres documents nécessaires à la bonne gestion de cet emploi. Julien a préparé son intervention pour vous faire un point très précis sur le déroulement de son activité pendant toute cette année.

En ce qui concerne les jeunes, le travail est colossal. Nous n'arrivons pas à avoir une commission qui fonctionne et qui tire vers le haut les commissions des Comités départementaux. Il est vrai que peu de Comités sont dotés d'une équipe qui prend en charge les jeunes, à part l'Yonne. Ceci n'est pas un reproche mais un constat, si nous voulons améliorer cette situation, il faut se motiver et fournir des efforts à tous les niveaux. Je dirai un mot sur le Centre Régional d'Entraînement et les activités du CTFR c'est un moyen pour encourager éducateurs et dirigeants. Ceci permet aussi d'avoir des futures pépites et obtenir des résultats.

Le championnat jeunes à Pontarlier a été une réussite. Bonne organisation, là aussi il faut féliciter toute l'équipe du comité et tous ses bénévoles qui ont participé à la préparation. Bien sûr il y a toujours les éternels insatisfaits qui critiquent et qui n'ont aucune solution à proposer, mais le CD25 a réussi son championnat de France, félicitations à eux.

Seul petit bémol, la prochaine fois, faites une compétition avec du soleil, sans la pluie !...

Tous les Comités progressent en licenciés et de manière très significative. J'adresse toutes mes félicitations aux équipes qui effectuent un travail énorme dans leur club ou leur Comité départemental. Tout ceci est fait par des bénévoles qui ont une attitude remarquable dès que nous avons besoin de leurs compétences. Nous ne les féliciterons jamais à la hauteur de leur besogne et aux services qu'ils nous rendent.

Comme il se doit nous ne devons pas passer sous silence le championnat du monde qui s'est déroulé à Dijon. Nous ne pouvons que regretter le résultat de l'équipe de France, pour le reste n'ayant pas été sur place je ne peux en dire plus.

Permettez-moi deux mots : j'ai travaillé avec des dirigeants remplis de bonne volonté comme Alain Delion, pour les problèmes de discipline que nous avons traités ensemble, pour l'arbitrage je ne vous dis pas le plaisir que j'ai eu de travailler avec Jean Locatelli ainsi que les autres responsables de commissions, bonne continuation à la prochaine mandature.

Nous aurons après ma petite intervention le rapport du Secrétaire Général qui nous donnera tous les résultats de toutes les compétitions. Chaque Président de Commission fera un bilan de sa tâche tout au long de cette année, pour ceux qui sont absents le Secrétaire Général vous fera part de leurs écrits.

Je vous souhaite à tous une bonne année 2025.

Robert Dutronc
Président du Comité Régional BFC

RAPPORT D'ACTIVITE SPORTIF : Christian Perraudin.

L'EFFECTIF 2024 DE LA REGION PAR CD : **15928** (1315 licences de plus que 2023).

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
	Licences clubs					
CD21	2265 / 49 +256	2009 / 44	1913 / 44	1639 / 45	2137 / 44	2237 / 43
CD25	1977 / 33 +139	1838 / 33	1679 / 32	1445 / 32	1863 / 34	1991 / 34
CD39	1665 / 26 + 195	1470 / 27	1352 / 27	1046 / 27	1517 / 29	1576 / 29
CD58	1827 / 44 + 14	1813 / 46	1626 /46	1387 / 43	1695 /44	1917 / 12
CD70	1492 / 30 + 108	1384 / 30	1326 /29	1104 /27	1518 / 29	1720 / 30
CD71	4277 / 73 + 347	3930 / 74	3582 / 70	2845 / 68	3953 / 70	4105 / 73
CD89	2021 / 42 + 191	1830 / 43	1705 / 43	1435 / 41	1836 / 41	1936 / 42
CD90	404 / 8 + 65	339 / 8	334 / 7	325 / 6	347 / 7	414 / 8
TOTAL	15928 305 clubs	14613 305 clubs	13517 298 clubs	11226 289 clubs	14866 300 clubs	15896 301 clubs

Tous les départements ont enregistré une hausse du nombre de licences en 2024 :

Chez les vétérans : **+ 601 licences** ; + 124 féminines, + 477 masculins. **7102 V**

Chez les seniors : **+ 620** ; + 164 féminines, + 456 masculins. **7937 S**

Chez les jeunes, **+ 94 licences**. **889**

Benjamins : **+ 11 licences** ; + 20 féminines, - 9 masculins. **84 B**

Minimes : **+ 27** ; + 7 féminines, + 20 masculins. **234 M**

Cadets : **+ 58** ; + 22 féminines, + 36 masculins. **318 C**

Juniors : **- 2** ; + 7 féminines, - 9 masculins. **253 J**

L'EFFECTIF PAR CATEGORIES (en jaune, effectif 2023)

	CD21	CD25	CD39	CD58	CD70	CD71	CD89	CD90	COM REG	
Vét M	815	855	567	622	581	1590	687	158	5875 5398	7102 6501
Vét F	160	169	130	148	163	272	149	36	1227 1103	+ 601
SenM	956	684	612	680	531	1734	797	153	6147 5691	7937 7317
Sen F	246	204	204	248	167	442	239	40	1790 1626	+ 620
Jun M	27	21	21	24	17	49	27	5	191 200	253 255
Jun F	7	2	4	14	8	15	10	2	62 55	- 2
Cad M	18	11	45	28	13	67	52	4	238 202	318 260
Cad F	12	4	9	13	4	25	12	1	80 58	+ 58
Min M	11	12	34	31	5	59	28	1	181 161	234 207
Min F	6	5	14	8	1	7	10	2	53 46	+ 27
Benj M	5	7	14	7	1	10	4	1	49 58	84 73
Benj F	2	3	11	4	1	7	6	1	35 15	+ 11
	2265	1977	1665	1827	1492	4277	2021	404	15928	

En vert, les chiffres de 2023, en jaune leur évolution.

Les seniors H/F constituent 49,8% de l'effectif global

Les vétérans H/F 44,6 %

Les jeunes B/M/C/J (889 contre 795 en 2023) représentent 5,6 % de l'effectif global.

Les féminines (3247) représentent 20,4% de l'effectif.

PALMARES DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

LE CHAMPIONNAT ISF

CD21 :

Finaliste : BAUDEMONT Stéphanie (Carreau de Marsannay)

*** Championne : ROSAND Julie (Boule Quetignoise)**

Perd en 1/8e de finale au chpt de France.

CD 25 :

Finaliste : CHABOD MAZZOLENI Mélanie (Vesontio PC)

Championne : MOUGIN Claudine (Pét Orchamps-Vennes)

Perd en poule au chpt de France.

CD39 :

Finaliste : GUSTIAUX Marie Pierre (Pét Sanclaudienne)

Championne : GALMICHE Catherine (Pét Polinoise)

Perd en 1/32e au chpt de France.

CD58 :

Finaliste : MICHOT Chrystelle (AP Chatillonnaise)

Championne : GRELET Samantha (Pét Pouillysoise)

Perd en 1/32e au chpt de France.

CD70 :

Finaliste : XISTO Valérie (US Vesoul Pét)

Championne : CHOUIT Sana (Handipétanque moteur et visuel)

Perd en poule au chpt de France.

CD71 :

Finaliste : COELHO Céline (AP Autun)

Championne : GARRIEN Apolline (AP Bourbon Lancy)

Perd en 1/32e au chpt de France.

CD89 :

Finaliste : POUGNAULT Carmen (AS Vaux)

Championne : GARRET D'AGOSTINO LAURE (Cheminots de Sens)

Perd en 1/32e au chpt de France.

CD90 :

Finaliste : JACOTTET Carole (ASMB)

Championne : MIAS Alice (ASMB)

Perd en poule au chpt de France.

LE CHAMPIONNAT ISM

CD21 :

Finaliste : ROYER Ronald (Boule Quetignoise)

Champion : MILANETTO John (Boule Mirebelloise)

Perd en poule au chpt de France.

CD25 :

Finaliste : TATU Benjamin (PC Le Russey)

Champion : SARRAZIN Dylan (PC Le Russey)

Perd en 1/32e au chpt de France.

CD39 :

Finaliste : CHATOT Kévin (Pét Orgelétaine)

Champion : GROSLAMBERT Loïc (Pét Salinoise)

Perd en 1/32e au chpt de France.

CD58 :

Finaliste : HEIL Dimitri (AP Chatillonnaise)

Champion : VAILLANT Dominique (Pét Pouillysoise)

Perd en 1/32e au chpt de France.

CD70 :

Finaliste : PESELLI Mathieu (Pét Arcoise)

Champion : ANGELONI Brian (Pét Gyloise)

Perd en poule au chpt de France.

CD71 :

Finaliste : Uytterhoeven Fabrice (AP Bourbon Lancy)

*** Champion : DUVERNAY Clément (Et Pét Laizéenne)**

CHAMPION DE FRANCE !

CD89 :

Finaliste : NAUDOT Jérémy (ES Appoigny)

Champion : LELARGET Dylan (Appoigny)

Perd en poule au chpt de France.

CD90 :

Finaliste : BRAUN Cédric (Valdoie)

Champion : ORIAT Alexandre (Rougegoutte)

Perd en poule au chpt de France

LE CHAMPIONNAT DOUBLETTE FEMININ

CD21 :

Finalistes : BOLLOT Laura/ MAEREN Catherine (Boule Quetignoise)

Championnes : CHEUTON Laura/ROSAND Julie (Boule Quetignoise)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD25 :

Finalistes : DUBOIS Yvette/MOUGIN Claudine (Pét Orchamps-Vennes)

Championnes : PICAUD Camille/TASSETTI Maïté (Pét de Morteau)

Perdent en 1/16e au chpt de France.

CD39 :

Finalistes : BON Karine/CROISSANT Fabienne (Coteaux de la Haute Seille)

Championnes : CHEVANNE Stéphanie/MARAUX Charlotte (Pét Mont sous Vaudrey)

Perdent en poule au chpt de France.

CD58 :

Finalistes : MULLER Sandrine/SCHUFT Céline (Pét Chatillonnaise)

Championnes : GOURY Colette/RAFFAITIN Valérie (Pét Garchyssoise)

Perdent en poule au chpt de France.

CD70 :

Finalistes : BERTHENAND Isabelle/ XISTO Valérie (US Vesoul)

Championnes : CLERC Sophie/MARTIN Véronique (Boulistes Sceycolais)

Perdent en poule au chpt de France.

CD71 :

Finalistes : FARNIER Emilie/GUICHARD Emilie (Pét Charnaysienne)

Championnes : GARRIEN Apolline/PERRIN Malhaury (AP Bourbon Lancy)

Perdent en 1/16e au chpt de France.

CD89 :

Finalistes : ALRIC Andrée/LEBRET Karine (St de Sens)

Championnes : GOFFINET Jennifer/LAID Nadia (AS Tonnerre)

Perdent en 1/16e au chpt de France.

CD90 :

Finalistes : JULLEROT Pascale/PRENAT Alexandra (Rougegoutte)

Championnes : AUBRY Carine/PLANCON Emmanuelle (Valdoie Pét)

Perdent en poule au chpt de France.

LE CHAMPIONNAT DOUBLETTE MASCULIN**CD21 :**

Finalistes : PELLETIER Arthur/PRANOVI Fabrice (Violettes de Beaune)

Champions : ROYER Lenny/ROYER Raynald (Boule Quetignoise)

Perdent en poule au chpt de France.

CD25 :

Finalistes : CHABOD Julien/CORDIER Lionnel (Vesontio PC)

Champions : LODS Jonathan/RIETH Dempsé (Pét Boroillote)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD39 :

Finalistes : PANCIN Michel/TANE Jérémie (Dole PC)

Champions : DA SILVA Cédric/JANOD Nicolas (Sportivement Pét)

Perdent en poule au chpt de France.

CD 58 :

Finalistes : METENIER Mickaël/VERMECH Kenzo (Pét Garchyssoise)

Champions : RIBEROL Lionel/RYPEN Jérôme (AP Chatillonnaise)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD70 :

Finalistes : MAHMOUDI Abdelbrani/MAHMOUDI Mustapha (Pét Arcoise)

Champions : GUERREIRO Jonathan/PHILIPPE David (Boule Campagnarde)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD71 :

Finalistes : SIMONOT Johan/VIGNERON Enzo (PC La Celle en Morvan)

Champions : DESPORT Lucas/LUCIEN Emmanuel (AP Bourbon Lancy)

Perdent en poule au chpt de France.

CD89 :

Finalistes : BOUBIN Morgan/NAUDOT Jérémy (ES Appoigny)

Champions : COUTIN Thierry/RAISON Benoît (ES Appoigny)

Perdent en 1/16e au chpt de France.

CD90 :

Finalistes :

Champions : CHEVEAU Gwenaël/GRANDJEAN Luc (Valdoie Pét)

Perdent en poule au chpt de France.

LE CHAMPIONNAT DOUBLETTE MIXTE

CD21 :

Finalistes : MAEREN Catherine/ROYER Raynald (Boule Quetignoise)

Champions : RIANDET Christelle/BLANDIN Mickaël (Drapeau Dijon)

Perdent en 1/16e au chpt de France.

CD25 :

Finalistes : TEIHO Rosalinde/LANTIER Judicaël (Pét Audincourtoise)

Champions : BOULANGER Manon/BULLIARD Lucas (PC Le Russey)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD39 :

Finalistes : GIOVANNINI Louisa/GIOVANNINI Frédéric (Pét Sanclaudienne)

Champions : CHEVANNE Stéphanie/JACQUIN Sébastien (Mont S/S Vaudrey)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD58 :

Finalistes : BOUQUIN Ophélie/LEGUEVELLE David (PC Marzy)

Champions : PICCOT Fanny/LACOMBE Damien (Pét Pouillysoise)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD70 :

Finalistes : LAURO Isabelle/LAURO Damien (US Vesoul)

Champions : CHOUIT Sana/WOJEIK Thibaut (Handicap moteur et visuel)

Perdent en poule au chpt de France.

CD71 :

Finalistes : DUMOUX Fanny/GAGNE Cyril (Esp St Marcel)

Champions : COELHO Céline/CHEVALLIER Jonathan (APAutun)

Perdent en 1/16e au chpt de France.

CD89 :

Finalistes : DEVLAIN-BOUQUET Nathalie/DELATOUR François (St Auxerrois)

Champions : BOUVIER Mélina/ NAUDOT Jérémy (ES Appoigny)

Perdent en poule au chpt de France.

CD90 :

Finalistes : WIDEMANN Béatrice/JACQUET Sébastien (Beaucourt)

Champions : LEO Ida/SUREDA Thierry (Valdoie Pét)

Perdent en poule au chpt de France.

LE CHAMPIONNAT DOUBLETTE PROVENCAL**CD21 :**

Finalistes : COQUIBUS Cédric/KOHLER Allan (Longeault Pluvault)

Champions : GUILLAUME David/ ZEYEN Christopher (Longeault Pluvault)

Perdent en poule au chpt de France.

CD25 :

Finalistes : GENDRE Nicolas/GERDY Quentin (Vesontio PC)

Champions : BORDY Franck/HUMBERT Nicolas (Pét Franc Comtoise)

Perdent en poule au chpt de France.

CD39 :

Finalistes : PROST BOUCLE Anthony/PROST BOUCLE Kévin (Et du Jura)

Champions : BERNET Pauline/DA SILVA Luis (AP Champvans)

Perdent en 1/16e au chpt de France.

CD58 :

Finalistes : MARTIN Stéphane/PITTINO Alain (AP Chatillonnaise)

Champions : RIBEROL Lionel/RYPEN Jérôme (AP Chatillonnaise)

Perdent en poule au chpt de France.

CD70 :

Finalistes : GARNIER Aurélien/SEBERT Nicolas (US Vesoul Pét)

Champions : ANTAO Carlos/GAGNOR Franck (Boulistes Sceycolais)

Perdent en poule au chpt de France.

CD71 :

Finalistes : CHAFFIN Jessy/MARQUES Alex (Pét Tournusienne)

*** Champions : TIGNAT Franck/WEISS Pierre (Pét Laizéenne)**

Perdent en 1/4 de finale au chpt de France.

CD89 :

Finalistes : BINON Christophe/POMPON Sébastien (US Joigny)

Champions : LABORDE Gabriel/TSCHIRHARDT Eric (US Joigny)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD90 :

Finalistes : CHEVEAU Gwenaël/GRANDJEAN Luc (Valdoie Pét)

Champions : ILLANA François/MARTINEZ Philippe (ASMB)

Perdent en poule au chpt de France.

LE CHAMPIONNAT TRIPLETTE FEMININ**CD21 :**

Finalistes : AUFFRAY Touria/GARNIER Stéphanie/RATEAU Tatiana (Violettes de Beaune)

*** Championnes : BOLLOT Laura/CHEUTON Lauren/ROSAND Julie (Boule Quetignoise)**

Perdent en 1/4 de finale au chpt de France.

CD25 :

Finalistes : BERTRAND Laurence/CADOL Jennifer/EDME Joëlle (La Chti Pét)

Championnes : BILLAMBOZ Ludivine/DUBOIS Yvette/ MOUGIN Claudine (Pét Orchamps-Vennes)

Perdent en poule au chpt de France.

CD39 :

Finalistes : GRIMAUULT Julie/MARAUX Charlotte/PARROT Aude (Pét Mont S/S Vaudrey)

Championnes : GUSTIAUX Marie Pierre/PRINCE Elodie/VERSET Myriam (Pét Sanclaudienne)

Perdent en 1/16e au chpt de France.

CD58 :

Finalistes : BARSE Christelle/BOUQUIN Ophélie/BRANCHEREAU Karelle (PC Marzy)

Championnes : GRELET Sandrine/L'HEVEDERE Anne Sophie/ L'HEVEDERE Noémie (Pét Pouillysoise)

Perdent en poule au chpt de France.

CD70

Finalistes : BERTHENAND Isabelle/PY Silvia/XISTO Valérie (US Vesoul)

Championnes : ANTAO Maria Louisa/ROUGET Micheline/THIEBAUT Françoise (PS Luxeuil)

Perdent en poule au chpt de France.

CD71 :

Finalistes : LABILLE Amandine/RODRIGUES Nadège/SIMONOT Ophélie (La Celle en Morvan)

Championnes : COULANJON Stéphanie/BRUNEL Julie/DUMONT Angélique (Pét Laizéenne)

Perdent en poule au chpt de France.

CD89 :

Finalistes : LEFEUVRE Audrey/PASSERON Salomé/STAVELLOT-JEANSON Marie Luce (Boule du Centre Ancy le Franc)

Championnes : DAUTHEREAU Nelly/DEMUTH Véronique/RICHARD Laëtitia (Stade Auxerrois)

Perdent en poule au chpt de France.

CD90 :

Finalistes : CARVALHO Cristina/LLEDO COUZY Florence/THOUVENOT Pauline (ASMB)

Championnes : BONNOT Pascale/ELLIEN Nathalie/STEPNIAK Martine (Valdoie Pét)

Perdent en poule au chpt de France.

LE CHAMPIONNAT TRIPLETTE MASCULIN

CD21 :

Finalistes : GARNIER Robert/PRANOVI Fabrice/SERSOUB Dominique (Violette de Beaune)

Champions : BEAUMUNIER Christian/POIFOL Gilles/RAIMONDINI Francis (USCVL)

Perdent en poule au chpt de France.

CD25 :

Finalistes : JEANMOUGIN Philippe/LODS Jonathan/RIETH Dempsé (Pét Boroillotte)

Champions : BULLIARD Lucas/FRACHEBOIS Janick/TATU Benjamin (PC Le Russey)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD39 :

Finalistes : BONIN Jérôme/MICHELLI Manuel/PROTET Donat (US Morez)

Champions : BARCELO Alain/BOURGEON Dorian/DA SILVA Luis (AP Champvans)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD58 :

Finalistes : HENRIQUE Ludovic/HORN Christophe/MONTABRU Patrice (Pét Pouillyssoise)

Champions : COLAS Jean Baptiste/FUSEAU Christophe/GODET Didier (Pét Pouillyssoise)

Perdent en poule au chpt de France.

CD70 :

Finalistes : COUCHUT Stéphane/PY Vincent/SEBERT Nicolas (US Vesoul)

Champions : BRESSON Loris/CHAMPLOY Ludovic/CHAPELLE Lionel (PS Luxeuil)

Perdent en poule au chpt de France.

CD71 :

Finalistes : DUVERNAY Clément/DUVERNAY Didier/GRAND Romain (Pét Laizéenne)

Champions : DESPORT Lucas/LUCIEN Emmanuel/UYTTERHOEVEN Fabrice (AP Bourbon Lancy)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD89 :

Finalistes : BOYET Yoann/GABILLAUT Alexis/PAPILLON Evan (St Auxerrois)

Champions : COUTIN Thierry/LELARGET Dylan/RAISON Benoît (ES Appoigny)

Perdent en 1/32e au chpt de France

CD90 :

Finalistes : LAROCHE Romain/RIETH Marlon/VIAILLY Matthias (Rougegoutte)

Champions : CARMINATI Yann/GESTER Arnold/SUREDA Thierry (Valdoie Pét)

Perdent en poule au chpt de France.

LE CHAMPIONNAT TRIPLETTE MIXTE

CD21 :

Finalistes : ARGUIMBAU Jennifer/CREPIN Bruno/ZEYEN Christopher (Longeault Pluvault)

Champions : FUCHES Kelly/DROCOURT Arnaud/MILANETTO John (Boule Mirebelloise)

Perdent en 1/16e au chpt de France.

CD25 :

Finalistes : MILLOTTE Fanny/BARTHE Sébastien/LAGRANGE Adrien (Pét de Morteau)

Champions : BLAUDET Audrey/LE MENY Mike/RIETH Dempsé (Pét Boroillote)

Perdent en poule au chpt de France.

CD39 :

Finalistes : FLAGEL Adeline/CHENU Franck/SERTILLANGE Allan (Pét Sanclaudienne)

Champions : DA SILVA Laurie/DA SILVA Cédric/JANOD Nicolas (Sportivement Pét)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD58 :

Finalistes : STIER Aurélie/STIER Julien/BOUCHIER David (La Machine)

Champions : PICCOT Fanny/LACOMBE Damien/ RABEREAU Nicolas (Pét Pouillyssoise)

Perdent en poule au chpt de France.

CD70 :

Finalistes : XISTO Valérie/ESPINOSA Franck/GARNIER Aurélien (US Vesoul Pét)

Champions : ANTAO Carmina/ANTAO Aurélien/GODTLER Thomas (Boulistes Sceycolais)

Perdent en poule au chpt de France.

CD71 :

Finalistes : ESTIEVENART Mélanie/DESPORT Lucas/UYTTERHOEVEN Fabrice (AP Bourbon Lancy)

Champions : DUVERNAY Charlène/DUVERNAY Clément/DUVERNAY Lucas (ET Pét Laizéenne)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD89 :

Finalistes : BONNEAU Véronique/RAISON Benoît/SAUTREAU Gaëtan (ES Appoigny)

Champions : GOFFINET Jennifer/DAROLD Sébastien/GOTTI Fabrice (AS Tonnerre)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD90 :

Finalistes : BRAULT Corinne/CARMINATI Yann/MENISSIER Julien (Valdoie Pét)

Champions : GRESSIER-PICON Virginie/DOMENICONI Benjamin/KERDUDO Tony (Valdoie Pét)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

LE CHAMPIONNAT TRIPLETTE PROMOTION**CD21 :**

Finalistes : PEREIRA Nicolas/REGAZZONI Martial/SAURON Arnaud (Pét des Loups)

Champions : DONNINI Maxime/FERNANDEZ Nicolas/PALADINO Nicolas (Carreau de Marsannay)

Perdent en 1/32e de finale au chpt de France.

CD25 :

Finalistes : HAMRIOUI Farid/HAMRIOUI Karim/LENNINGER-PINELLI Stéphanie (Sochaux Pét)

Champions : RESTELLI Bruno/RESTELLI Christian/VOUILLOT Jacques (Pét de Morteau)

Perdent en poule au chpt de France.

CD39 :

Finalistes : FLAMAND Julien/MORIN Alain/POMMIER Patrice (Pét Mont S/S Vaudrey)

Champions : BESSON Mathieu/ROUCHEIX Alexis/SYLVESTRE Yoan (Mont S/S Vaudrey)

Perdent en poule au chpt de France.

CD58 :

Finalistes : BRAYET David/MEOLI Guy/PEREZ Francisco Jésus (Vaillante de Prémery)

Champions : DELONG Frédéric/DE MIRANDA Philippe/HOUZE Fabrice (AP Guérigny)

Perdent en poule au chpt de France.

CD70 :

Finalistes : ANGELONI Brian/COLOMBAIN Dominique/DENIZOT Jean Luc (Pét Gyloise)

Champions : GRAFF Ludovic/PIATTI Sébastien/RAVOTTI Laurent (Pét Portusienne)

Perdent en poule au chpt de France.

CD71 :

Finalistes : BOURDAIS Anthony/BURKHALTER Damien/CHOUREAU Benjamin (Boule de Lans)

Champions : BAROIN Philippe/DESMURGER Emmanuel/HELVAS Frédéric (JP Cheilly les Maranges)

Perdent en poule au chpt de France.

CD89 :

Finalistes : SAUVETRE Eric/BOYET Yoann/PASTOR Eric (St Auxerrois)

Champions : BISSON Bernard/LEBRET Pascal/LEBRET Sylvain (ASUC Migennes)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD90 :

Finalistes : BREIDT Maxime/JACQUET Sébastien/VALENTIN Patrick (Beaucourt)

Champions : GENARD Anthony/PRENAT Patrick/VOGEL Patrick (Rougegoutte)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

LE CHAMPIONNAT TRIPLETTE VETERANS**CD21 :**

Finalistes : GACHER Joël/LALLEMENT Patrice/LHEUREUX Guy (Boule Quetignoise)

Champions : BOUCHARD Jean Marie/MANIERE Thierry/ROPITEAUX Laurent (Pét Longchamptoise)

Perdent en poule au chpt de France.

CD25 :

Finalistes : FLOREAU Dominique/CONCALVES Carlos/PINTO Victor (Pét Thisienne)

Champions : DIETRICH Pascal/EME Christian/PICON Gérard (US Sochaux)

Perdent en poule au chpt de France.

CD39 :

Finalistes : LOCATELLI Gérard/POINT Gabriel/VULIN Gérard (AB Jurassienne)

Champions : BOUHOT Daniel/BOURGEOIS-BESANCON Frédérique/RAZAFINDRAKOTO Davida (Et du Jura)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD58 :

Finalistes : ELOY Serge/POEUST Jean Luc/FREITAS Fernando (Pét Pouguoise)

Champions : BERQUIER Philippe/MEOLI Guy/PEREZ Francisco Jésus (Prémery)

Perdent en poule au chpt de France.

CD70 :

Finalistes : BAU Ugo/GREFFIER Gérard/PY José (US Vesoul)

Champions : CLERGET Sylvain/DEPLANTE Gérard/SOULIE Jean-Paul (Pét Luxovienne)

Perdent en poule au chpt de France.

CD71 :

Finalistes : CHAVET Georges/CRISTOVAO Alberto/VARENNE Jean-Noël (AP Bourbon Lancy)

Champions : CHAMPIER Dominique/CHAMPIER Eric/PASQUELIN Gilles (AP Autun)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD89 :

Finalistes : AUDO Jean Claude/DAUTHEREAU Joël/GUIBLAIN Jean Pierre (St Auxerrois)

Champions : RIGLET Patrick/STIER Jacky/VOISIN Michel (St Auxerrois)

Perdent en 1/32e de finale au chpt de France.

CD90 :

Finalistes : CLAUDEL Dominique/GRIVET Michel/SCHIAVI Jacques (ASMB)

Champions : ILLANA François/ILLANA Joseph/POTTIER Eric (ASMB)

Perdent en poule au chpt de France.

LE CHAMPIONNAT TRIPLETTE PROVENÇAL**CD21 :**

Finalistes : GUILLAUME David/KOELHER Alain/ZEYEN Christopher (Longeault Pluvault)

Champions : FERRETTI Alexandre/FLEURY Fabien/ROYER David (La Boule Savougeoise)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD25 :

Finalistes : HALAGAHU Rydso/RUBIO Dominique/YACOUB Ounaissi (Amicale Bouliste Saône)

Champions : AISEN Antoine/PRAIRIAL Patrick/PRUDHON Philippe (La Chti Pét)

Perdent en poule au chpt de France.

CD39 :

Finalistes : CATALDO Anthony/LONCHAMP William/PETITJEAN Loïc (Pét Sanclaudienne)

*** Champions : PETROPP André/SAUVONNET Ludwig/THAMMAVONGSA Sourya (Et Jura)**

Perdent en 1/8e de finale au chpt de France.

CD58 :

Finalistes : PITTINO Eliane/PITTINO Alain/MARTIN Stéphan (Pét Chatillonnaise)

Champions : JOLIVEAU Fabrice/GILLES Mickaël/ JOLIVEAU Nathan (Mesves S/Loire)

Perdent en poule au chpt de France.

CD70 :

Finalistes : ALBOUX Jacques/CHAMPLOY Ludovic/PERNOT Fabien (PS Luxeuil)

Champions : LAGIRARDE Teddy/ORRIOLS Christophe/ORRIOLS Yohann (Boulistes Sceycolais)

ABSENTS AU CHPT DE FRANCE.

CD71 :

Finalistes : GUIGNARD Virginie/MARICHY Christophe/PRUDON Pascal (Pét de Sennecey)

Champions : BORGEAIS Alexis/DUVERNAY Clément/DUVERNAY Didier (Et Pét Laizéenne)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD89 :

Finalistes : DURINDEL Dominique/METAIRY Willy/ROGUET Jean Noël (AB Vaux)

*** Champions : CORNILLE Ludovic/DENOS Julien//PUTHOD Raphaël (St Auxerrois)**

Perdent en 1/8e de finale au chpt de France.

CD90 :

Finalistes : MOUSSAOUI Edouard/KASTL Patrick/PROTOT Christophe (Sportivement Offemont)

Champions : CHEVEAU Gwenaël/DOMENICONI Benjamin/KERDUDO Tony (Valdoie Pét)

Perdent en poule au chpt de France.

LES CHAMPIONNATS REGIONAUX

SALINS LES BAINS, du 17 au 20 mai.

TRIPLETTE VETERANS :

Finalistes : FLOREAU Dominique/GONCALVES Carlos/PINTO Victor (Pét Thisienne-CD25)
Perdent en poule au chpt de France.

Champions : ECHAROUX Pascal/HUMBERT Eric/SMORTO Christian (Drapeau Dijon-CD21)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

DOUBLETTE MIXTE :

Finalistes : DUMOUX Fanny/GAGNE Cyril (St Marcel-CD71), remplaçants des Arcois
VIENNOT Nelly/MAHMOUDI Abdelbrami.

Perdent en poule au chpt de France.

Champions : STIER Aurélie/STIER Julien (La Machine-CD58)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

TRIPLETTE MASCULIN :

Finalistes : BONDIVENA Geoffrey/CERVILLA Medhi/SAUVONNET Ludwig (Et du Jura-CD39)
Perdent en poule au chpt de France.

Champions : DA SILVA Cédric/JANOD Nicolas/MARTIN Clément (Sportiv Pét-CD39)

Perdent en poule au chpt de France.

TRIPLETTE FEMININ :

Finalistes : BERTRAND Laurence/CADOL Jennifer/EDME Joëlle (La Chti Pét. CD25)
Perdent en poule au chpt de France.

Championnes : GARRIEN Apolline/HORN Précilia/PERRIN Malhaury (AP Bourbon Lancy-CD71)

Perdent en poule au chpt de France.

TRIPLETTE MIXTE :

Finalistes : ESTIEVENART Mélanie/DESPORT Lucas/UYTTERHOEVEN Fabrice AP Bourbon Lancy-CD71)

ABSENTS AU CHPT DE FRANCE

Champions : LACROIX Nadège/ARBEZ Laurent/LAVERSENNE Grégory (Et. Du Jura-CD39)

Perdent en poule au chpt de France.

St FLORENTIN, 25 et 26 mai.

TRIPLETTE PROMOTION :

Finalistes : ANGELONI Brian/COLOMBAIN Dominique/DENIZOT Jean Luc (Pét. Gyloise-CD70)
Perdent en 1/32e au chpt de France.

Champions : BENEDETTO Anthony/SEGUENOT Cyril/VASSEUR Cyril (Longeault Pluvaut-CD21

Perdent en poule au chpt de France.

TRIPLETES JEUNES

MINIMES :

4 équipes qualifiées au chpt de France.

Champions : CORNUCHE Anthonin/SERRIER Pierre/VALADAR Sohan (CD89)

Perdent en 1/16e au chpt de France.

Finalistes : BONDIVENA Ethan/MARAUX Solane/VICHOT Rafaël (CD39)

Perdent en 1/16e au chpt de France.

BADET Lucas/BADET Jules/DESCHAMPS Titouan (CD71)

*** Perdent en 1/8e de finale au chpt de France.**

BRESSAND Anaël/CHABOD Eden/GAILLARD Théo CD25)

Perdent en 1/16e au chpt de France.

CADETS :

5 équipes qualifiées au chpt de France.

Champions : CHAUSSIN Enzo/MUZEAU Nina/THERVILLE Tiago (CD71)

Perdent en 1/16e au chpt de France.

Finalistes : BINDA Sébastien/MARCELLIN Diego/POCTIER Timoté (CD39)

Perdent en 1/16e du chpt de France.

ARRIDI Thyson/POTIER Kesley/SOTT Mayron (CD89)

*** PERDENT EN FINALE AU CHPT DE FRANCE**

NIEL Thomas/POINT Marius/VANDROUX Océane (CD39)

Perdent en 1/16e de la Coupe de l'Avenir.

MUTSCHLER Loan/PIROLLEY Maëlle/SIORA Louis (CD25)

Perdent en 1/16e de la Coupe de l'Avenir.

JUNIORS :

4 équipes qualifiées au chpt de France.

Champions : BOURGEOIS Mathis/DUCLOS Tom/MONNOT Yanis (CD71)

Perdent en 1/4 de finale de la Coupe de l'Avenir.

Finalistes : CORNILLE Timéo/MONNOT Maxence/PRUNIE Romaric (CD89)

Perdent en 1/8e de la Coupe de l'Avenir.

BERGERY Alexis/GALLOT Marius/MONNIER Arthur (CD25)

*** Perdent en 1/4 de finale au chpt de France.**

JACOB Gabriel/HENRIOT Louis/MARTIN Bastien CD21)

Perdent en 1/4 de finale à la Coupe de l'Avenir.

DIJON, 1^{er} et 2 juin :

DOUBLETTE MASCULINS :

Finalistes : PELLETIER Arthur/PRANOVI Fabrice (Violettes de Beaune-CD21)
Perdent en 1/32^e au chpt de France.

Champions : BARCELO Alain/DA SILVA Luis (Pét. Champvans-CD39)
Perdent en poule au chpt de France.

INDIVIDUEL FEMININ :

Finaliste : CHABOD-MAZZOLENI Mélanie (Vésontio PC-CD25)
Perd en poule au chpt de France.

Championne : FUCHES Kelly (Boule Mirebelloise-CD21)
Perd en 1/32^e au chpt de France.

DOUBLETTE FEMININ :

Finalistes : MICHEL Elodie/LOUDARD Justine (AP Bourbon Lancy-CD71)
Perdent en poule au chpt de France.

Championnes : LEFEUVRE Audrey/PASSERON Salomé (Ancy le Franc-CD89)
Perdent en 1/16^e au chpt de France.

INDIVIDUEL MASCULIN :

*Finaliste : NAUDOT Jérémy (ES Appoigny-CD89)
Perd en 1/8^e de finale au chpt de France.

Champion : GABILLAUT Alexis (St Auxerrois-CD89)
Perd en poule au chpt de France.

TIR DE PRECISION JUNIORS

12 féminines en lice pour 2 qualifiées au chpt de France :

* **Championne : PICARD Camille (CD25), perd en 1/4 de finale au chpt de France.**

* Vice-championne : GARCIA Angéline (CD71), perd en 1/4 de Finale au chpt de France.

14 masculins en lice pour 2 qualifiés au chpt de France.

* **Champion : TUHEIARIINUI Manéa (CD70), perd en 1/2 finale au chpt de France.**

Vice-champion : MENDES Enzo (CD71).

FOURCHAMBAULT, 8 ET 9 JUIN

TRIPLETTE JEU PROVENCAL

Finalistes : JACQUIN Sébastien/MARAUX Julien/PICON Julien (Pét Mont S/S Vaudrey-CD39)

Champions : GUILLAUME David/KOHLER Allan/ZEYEN Christopher (Longeault-Pluvaut-CD21)

Perdent en poule au chpt de France.

FOURCHAMBAULT, 15 et 16 juin :

DOUBLETTE JEU PROVENCAL :

Finalistes : BARNEAUD Jean Marc/ VURPILLAT Jean Luc (Pét Boroillotte-CD25)

***Champions : GENDRE Nicolas/GERDY Quentin (Vesontio PC-CD25)**

Perdent en 1/8^e de finale au chpt de France.

Bilan des résultats obtenus aux différents championnats de France :

- Concernant les équipes championnes départementales :
 - 3 accessions aux 1/8^e de finale des chpts ISF (CD21), du TJProv (CD39 et CD89).
 - 2 accessions aux 1/4 de finale des chpts DJProv (CD71) et TSF (CD21).
 - un sacre de champion de France en individuel (CD71).
- Concernant les équipes championnes ou qualifiées par la Région BFC :
 - une accession au 1/8^e de finale au chpt ISM (CD89).
 - une accession au 1/8^e de finale au chpt Tminimes (CD71).
 - 3 accessions aux 1/4 de finale : au chpt Tjuniors (CD25), au chpt de Tir de Précision junior féminin (CD25, CD71).
 - une accession à la demi-finale au chpt de Tir de Précision junior Masculin (CD70).
 - une accession à la finale du chpt Tcadets (CD89).

Pour terminer le chapitre des résultats, internationaux ceux-là, saluons la très haute performance de la jeune Camille Picard, licenciée au club du Russey (CD25) rentrée d'Espagne début octobre avec le titre de championne d'Europe !

Dans leur compte-rendu, Ludovic Baudement, pour la Commission jeunes, détaillera le palmarès et le CTFR Julien Maraux exposera ses activités au service du Comité Régional et auprès des jeunes (CRC, CNC, les chpts de France, le Marathon jeunes, les sélections régionales et nationales, le CRE, le Trophée des Pépites, le chpt d'Europe, la formation, etc.)

LE CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS

Les organisateurs des CRC1 open et féminin :

- Besançon, les 5 et 6 octobre
- Dijon, les 19 et 20 octobre.

Pour les CRC 2A et F2A :

- Beaucourt, les 5 et 6 octobre
- Bains, les 19 et 20 octobre.

Pour les CRC 2B et F2B :

- Ozolles, les 5 et 6 octobre
- Vénarey les Laumes, les 19 et 20 octobre.

CRC FEMININ

CRC F1

Champion : VESONTIO, accède au CNC F2.

2^e : JP PONTISSALIENNE, accède au CNC F2.

3^e : Sochaux et PFC 4^e maintenus.

Etoile du Jura relégué en CRC F2A.

Chatillon en Bazois, Fenay, Quetigny relégués en CRC F2B.

CRC-F1		
Vesontio	25	Promus en CNC-F2
Joyeuse Pétanque Pontissalienne	25	
Sochaux	25	Maintenus en CRC-F1
Pétanque Franc Comtoise	25	
Chatillon en Bazois	58	Relégués en CRC-F2B
Fenay	21	
Quetigny	21	
L'Etoile du Jura	39	
		Relégué en CRC-F2A

CRC F2A

Champion : BEURE, accède au CRC F1.

2^e : Vesoul

3^e : Châtelneuf la Gouriboule et Champvans 4^e maintenus.

Beaucourt, La Pét Riolaïse, ABJ, Valdoie relégués en CDC F

CRC-F2A		
Beure	25	Promu en CRC-F1
Vesoul	70	Maintenus en CRC-F2A
Châtelneuf La Gouriboule	39	
Champvans	39	
Beaucourt	90	Relégués en CDC-F
La Pétanque Riolaïse	70	
Amicale Boule Jurassienne	39	
Valdoie	90	

CRC F2B

Champion : CHATILLON EN BAZOIS, accède au CRC F1.

2^e : Auxerre

3^e : Marsannay

Ozolles, Garchy, Joigny, Crêches sur Saône, Dornes relégués en CDC F. Marsannay relégable, mais maintenu à la suite du désistement de Fenay (CRC F1) pour l'exercice 2025.

CRC-F2B		
Chatillon en Bazois	58	Promu en CRC-F1
Auxerre	89	Maintenus en CRC-F2B
Marsannay	21	
Ozolles	71	Relégués en CDC-F
Garchy	58	
Joigny	89	
Crêches sur Saône	71	
Dornes	58	

CRC OPEN

CRC1

Champion : St MARCEL, accède au CNC3.

2^e : AUTUN 2, accède au CNC3.

3^e : Vesontio, Scey sur Saône, Drapeau Dijon, Charnay les Mâcon maintenus.

Autun 1 descend en CRC 2B

Valdoie descend en CRC 2A

CRC1		
St Marcel	71	Promus en CNC3
Autun 2	71	
Vesontio	25	Maintenus en CRC1
Scey sur Saône	70	
Drapeau Dijon	21	
Charnay	71	
Autun 1	71	Relégué en CRC2B
Valdoie	90	Relégué en CRC2A

CRC 2A

Champion : BEURE, accède au CRC1.

2^e : Etoile du Jura.

3^e : Champvans et Salins les Bains 4^e, maintenus.

Morteau, Rougegoutte, Vesoul, St Claude relégués en CDC.

CRC2A		
Beure	25	Promu en CRC1
L'Etoile du Jura	39	Maintenus en CRC2A
Champvans	39	
Salins	39	
Morteau	25	Relégués en CDC
Rougegoutte	90	
Vesoul	70	
St Claude	39	

CRC 2B

Champion : VENAREY LES LAUMES, accède au CRC1

2^e : La Machine.

3^e : St Germain du Plain et Pougues les Eaux 4^e, maintenus.

La Celle en Morvan, Auxerre, Marsannay, Aillant sur Tholon relégués en CDC.

CRC2B		
Venarey les Laumes	21	Promu en CRC1
La Machine	58	Maintenus en CRC2B
St Germain du Plain	71	
Pougues les Eaux	58	
La Celle en Morvan	71	Relégués en CDC
Auxerre	89	
Marsannay	21	
Aillant sur Tholon	89	

CRC VETERANS

CRC V1

Le championnat Régional Vétérans a pris place très positivement cette année aux côtés du CRC Open et Féminin, sur le même modèle : 1 groupe 1^{ère} division BFC et 2 groupes 2^e division, sans toutefois la possibilité d'accéder au CNC.

Les journées dédiées au CRCV1 se situaient à Bans les 26 et 27 juin, à Autun les 18 et 19 septembre,

Pour le groupe 2A : à Bans les 26 et 27 juin, à Baume les Dames les 18 et 19 septembre,

Pour le groupe 2B : à Sens les 26 et 27 juin, à Marzy les 18 et 19 septembre.

Champion : POUQUES LES EAUX, qualifié au CNC à St Pierre les Elbeuf ; classé 4^e de son groupe, éliminé des phases finales.

2^e : Drapeau Dijon

3^e : Autun

Auxerre, Poligny, ASMB, maintenus.

PFC et Vesoul descendent en CRC V2A.

CRC V2A

Champion : CHAMPVANS, accède au CRC V1

2^e : Baume les Dames

3^e : Luxeuil, maintenus.

Salins les Bains, Valdoie, Arc les Gray, ABJ, ASMB2 descendent en CDC V.

CRC V2B :

Champion : St MARCEL, accède au CRC V1

2^e : Bourbon Lancy

3^e : Venarey les Laumes.

St Florentin, Fourchambault maintenus.

Stade de Sens, Marzy, Drapeau Dijon2 descendent en CDC V.

CRC JEU PROVENCAL

Organisé par Cluny, les 21 et 22 septembre.

Sans la participation du CD70 ni du CD90.

Champion : LAIZE, qualifié au CNC à St Martin de Crau ; classé 4^e de son groupe, éliminé des phases finales.

2^e : Le Russey.

CRC JEUNES

Organisé à Fours (CD58) ls 21 et 22 septembre, qualifiés au CNC de St Pierre les Elbeuf :

- Benjamins/minimes :

Mont sous Vaudrey (CD39)

Entente Bourbon Lancy/Issy l'Evêque (CD71), perd en 1/4 de finale du CNC.

- Cadets :

Entente Sud Nivernais (CD58).

Entente Aillant sur Tholon/Senan (CD89), perd en 1/4 de finale du CNC.

- Juniors :

Entente Pontarlier/Le Russey (CD25).

Entente 39.

CNC FEMININ

CNC F1

Dans le groupe A, Quetigny se classe 2^e et se maintient.

CNC F2

Dans le groupe C, Charnay les Mâcon se classe 2^e et se maintient.

Mirebeau, 5^e et US Vesoul, 6^e, relégués en CRC F1.

Dans le groupe E, Bourbon Lancy se classe 4^e et se maintient.

St Marcel, 5^e et Vénarey les Laumes, 6^e, relégués en CRC F1.

CNC OPEN

CNC1

Dans le groupe A, Bourbon Lancy se classe 3^e et se maintient.

Auxerre, classé 7^e, relégué en CNC2.

CNC2

Dans le groupe B, Mont sous Vaudrey, classé 4^e se maintient.

CNC3

Dans le groupe D, Auxerre classé 6^e, relégué en CRC1.

Dans le groupe E, **APPOIGNY** termine 1^{er} et accède au CNC2.

Blanzay classé 2^e et Pouilly sur Loire classé 5^e se maintiennent.

Sportivement Pét classé 7^e, relégué en CRC1.

LA COUPE DE FRANCE

Des 232 clubs de la BFC engagés, il n'en reste que 7 à ce 3^e tour de zone qui se joue aujourd'hui 15 décembre, dernier délai.

Bourbon Lancy reçoit La Machine.

Pouilly sur Loire / Appoigny.

Longeault Pluvaut / Auxerre,

Le Russey se déplace à Strasbourg.

LA COUPE DE FRANCE JEU PROVENCAL

- En 2^e tour de zone, Le Russey (CD25) bat St Claude (CD39) puis perd en 1/16^e de finale contre Gières (CD38).
- En 2^e tour de zone, Dôle (CD39) bat Pougues les Eaux (CD58) puis perd en 1/16^e de finale contre Beauvoisin (CD30).
- En 2^e tour de zone, Mont sous Vaudrey (CD39) bat Crêches sur Saône (CD71), puis bat Parçay Meslay (CD37) en 1/16^e de finale et s'incline en 1/8^e de finale face à Lattes (CD34).

LE TROPHEE MICHELE LEGA

16 équipes présentes, 2 équipes du CD58 ayant suppléé les 2 équipes du CD70 absentes.
Vainqueurs, avec 13 parties gagnées :

BOISSON Nadine, PRENAT Jamila, SIMON Amandine - Valdoie - CD90.

2^e, avec 12 parties gagnées :

GONTIER Emilie, GONTIER Emma, LE CORRE Virginie - Garchy - CD58.

3^e, avec 12 parties gagnées :

DARD Ghislaine, FEVE Sophia, RYPEN Sophie - Chatillon en Bazois - CD58.

Le compte-rendu du Président du CD58, Eric Benoist :

Mesdames, Messieurs,

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le marathon régional féminin Trophée Michèle LEGA au Boulodrome de NEVERS le dimanche 24 novembre 2024.

Les 16 équipes féminines de la région Bourgogne Franche Comté ont joué dans la bonne humeur et dans un très bon état d'esprit. Seules manquaient au rdv les équipes du Comité de Haute Saône qui ont été remplacées par 2 équipes de la Nièvre.

Le nouveau Comité de pétanque de la NIEVRE, sans la présence de la présidente de la commission féminine de la Région, a mis tout en œuvre pour que cette journée soit une réussite. 17 bénévoles étaient présents toute la journée pour assurer le bon déroulement du Trophée Michèle LEGA.

Un buffet gratuit sur la journée était mis à la disposition des joueuses (viennoiseries, fruits, boissons), un repas chaud leur a été servi le midi.

Cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité.

Eric BENOIST
Président du Comité de la Nièvre

LES REGIONAUX

21 Régionaux disputés :

- 2 TS, 15 DS, 1DF, 2 Dmixtes, 1 TV.

LES NATIONAUX

13 Nationaux disputés :

- Bourbon Lancy (3) - TS / DF / Tmixte
- Salins les Bains - DMixte
- Auxerre - DMixte
- Sens (2) - TS / DF
- Vénarey les Laumes : DMixte
- Chalon sur Saône : (3) TS / TF / TJeunes
- Dijon : (2) DMixte / TJeunes

Le rapport sportif est adopté à l'unanimité.

LES ELECTIONS :

Les membres de la Commission de surveillance des opérations électorales, Georges Baudin, Gilles Outrey, Yvette Outrey (Jamila Prenat absente excusée) annoncent l'ouverture du scrutin. Ils déclarent toutes les candidatures conformes et recevables en précisant, preuves en main, que Laurent Chapotot et Christian Berthet (Grands électeurs absents excusés) ont donné pouvoir pour ce vote à leur collègue respectif du CD89 et du CD70, Fernand Brette et Denis Lhomme.

Le nombre total de voix possibles : 142, ainsi réparties :

CD21 : 19 voix, CD25 : 18 voix, CD39 : 18 voix, CD58 : 18 voix, CD70 : 17 voix, CD71 : 23 voix, CD89 : 19 voix, CD90 : 10 voix.

Les Grands électeurs appelés à voter :

CD21 : PUECH Romain, RODIER William
CD25 : FRACHEBOIS Chantal, MARENGHI Jean Pierre
CD39 : LOCATELLI Jean, MARAUX Emilie
CD58 : BENOIST Eric, SANCHEZ Daniel
CD70 : LHOMME Denis, BERTHET Christian (absent, a donné pouvoir à Denis LHOMME)
CD71 : BAUDIN Georges, DUGAST Pascal
CD89 : BRETTE Fernand, CHAPOTOT Laurent (absent, a donné pouvoir à Fernand BRETTE)
CD90 : JULLEROT Marie Claire, JULLEROT Vincent.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

COMITE REGIONAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - FFPJP
Comptes d'exploitation & Bilan de l'Exercice 2024

Recettes	
Subventions	46 256.00 €
FFPJP (Indemnités Championnats de France)	3 356.00 €
FFPJP (aide à l'emploi)	13 500.00 €
Conseil Régional (contrat d'objectifs - 3 ans)	7 500.00 €
ANS (contrat d'objectifs)	2 750.00 €
ANS (CTFR)	12 000.00 €
Conseil Régional (CRE)	1 000.00 €
ANS (CRE)	3 000.00 €
FFPJP (CRE)	3 150.00 €
Licences	100 193.00 €
CD21	14 150.50 €
CD25	12 428.00 €
CD39	9 834.50 €
CD58	11 037.00 €
CD70	9 373.00 €
CD71	26 247.00 €
CD89	12 168.00 €
CD90	2 515.00 €
Mutations	2 440.00 €
Inscriptions CD CRC	4 000.00 €
Inscriptions Clubs / CRC	4 000.00 €
France Jeunes	7 500.00 €
participation CD	7 500.00 €
Marathon jeunes	1 600.00 €
Participation 8 CD	
Divers	2 782.45 €
Amendes discipline	860.00 €
Intérêts	1 922.45 €
CTFR	8 886.80 €
rbt frais	1 577.70 €
rbt Intervention CDM	1 758.20 €
Inscriptions régionaux	750.00 €
Admission en non valeurs 2023	2 218.84 €
Total des recettes	172 636.19 €

Dépenses	
Protection Juridique	100.00 €
Protection juridique	100.00 €
Frais de Fonctionnement	2 125.88 €
Frais secrétariat	0.00 €
Frais postaux	0.00 €
Frais déplacement membres hors CR BFC	890.88 €
Diverses - dons, quomodo, lona, site internet	1 161.00 €
Frais bancaires	74.00 €
CTFR	48 150.74 €
saire	36 094.74 €
frais d'pit	2 972.67 €
matériel	69.00 €
Opset + Mutuelle + Prévoyance	1 151.23 €
véhicule (location + assurance)	7 863.10 €
AG, Réceptions, Relations publiques	5 231.76 €
Assemblée Générale Frotey	1 566.00 €
Frais réunion	2 172.85 €
Aide organisation France Pontarlier	500.00 €
Congrès national	993.91 €
Championnats de France	57 014.06 €
Récompenses	2 127.79 €
Diplômes	760.40 €
Coupes, trophées et BA	1 367.39 €
Commissions	10 903.97 €
Finances	455.70 €
Disciplines	880.77 €
Arbitrage	4 728.95 €
Féminine	1 227.40 €
Technique	2 251.30 €
Handisports	0.00 €
Jeunes (marathon + pépites)	1 359.85 €
Divers	47 143.08 €
CRC	31 950.00 €
CNC	9 350.00 €
Centre régional d'entraînement	5 593.08 €
Ottisation Gros	250.00 €
Total des dépenses	172 797.28 €

solde 2023	144 569.74 €
crédit 2024	172 636.19 €
déplacements dirigeants	-3 000.00 €
dons dirigeants	3 000.00 €
débit 2024	172 797.28 €
avoir au 31/10/2024	144 408.65 €

Avoir au 1/11/2023	
Compte CM 20698801	80 543.32 €
Livret bleu	51 508.46 €
opérations non rapprochées 2023	12 517.96 €
total en caisse	144 569.74 €
Avoir au 31/10/2024	
Compte CM 20698801	20 273.00 €
Livret bleu	79 069.56 €
CAT	35 000.00 €
total en caisse	134 342.56 €
facture à débiter	- 13 470.80 €
facture à créditer	23 536.89 €
total réel	144 408.65 €

solde débiteur de -161.09 €

COMITE REGIONAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - FFPJP

Réalisé vs prévisionnel

Recettes		
	Réalisé	Prévi
Subventions	46 256.00 €	53 300.00 €
FFPJP (indemnités Championnats de France)	3 356.00 €	4 000.00 €
Conseil Régional (contrat d'objectifs - 3 ans)	7 500.00 €	7 300.00 €
FFPJP (CTFR)	13 500.00 €	13 500.00 €
ANS (fonctionnement)	2 750.00 €	2 500.00 €
ANS (CTFR)	12 000.00 €	12 000.00 €
Conseil Régional (CRE)	1 000.00 €	1 000.00 €
ANS (CRE)	3 000.00 €	3 000.00 €
FFPJP (CRE)	3 150.00 €	10 000.00 €
Licences	97 753.00 €	91 593.50 €
CD21	14 150.50 €	11 642.00 €
CD25	12 428.00 €	11 395.00 €
CD39	9 834.50 €	8 973.50 €
CD58	11 037.00 €	12 882.00 €
CD70	9 373.00 €	8 798.00 €
CD 71	26 247.00 €	24 590.00 €
CD89	12 168.00 €	11 138.00 €
CD90	2 515.00 €	2 174.00 €
CRC	8 000.00 €	8 400.00 €
80 équipes	4 000.00 €	4 400.00 €
8 CD	4 000.00 €	4 000.00 €
Championnat de France Jeunes	7 500.00 €	7 500.00 €
part des CD	7 500.00 €	7 500.00 €
Marathon jeunes	1 600.00 €	1 600.00 €
Participation 8 CD	1 600.00 €	1 600.00 €
Divers	5 222.45 €	3 100.00 €
Intérêts	1 922.45 €	700.00 €
Amende discipline	850.00 €	
Mutations	2 440.00 €	2 400.00 €
CTFR - FFPJP	3 335.90 €	0.00 €
not frais déplacement	1 577.70 €	
not animations COM	1 758.20 €	
Admission en non valeur	2 218.84 €	
Autofinancement	161.09 €	8 282.50 €
Inscriptions régionaux 2024	750.00 €	1 150.00 €
Total des recettes	172 797.28 €	174 926.00 €

Dépenses		
	Réalisé	Prévi
Protection Juridique	100.00 €	100.00 €
Protection Juridique	100.00 €	100.00 €
Frais de Fonctionnement	2 125.88 €	1 176.00 €
Frais secrétariat	0.00 €	50.00 €
Frais postaux	0.00 €	100.00 €
Frais déplacement membres	890.88 €	300.00 €
Divers	873.00 €	220.00 €
Abonnement planete boules	288.00 €	306.00 €
Frais bancaires	74.00 €	200.00 €
CTFR	48 150.74 €	49 700.00 €
sealaire	36 094.74 €	37 500.00 €
frais dpt (essence + péages)	2 972.67 €	3 000.00 €
matériel	69.00 €	500.00 €
Opsat + Mutuelle + Prévoyance	1 151.23 €	1 000.00 €
véhicule (location + assurance)	7 863.10 €	7 700.00 €
AG, Réceptions, Relations publiquees	5 231.76 €	7 900.00 €
Assemblée Générale Froley les Vesoul	1 565.00 €	2 000.00 €
Frais réunion	2 172.85 €	2 700.00 €
Aide organisation France	500.00 €	2 500.00 €
Congrès national	993.91 €	700.00 €
Championnats de France	57 014.06 €	52 200.00 €
acompte 2025	3 956.50 €	
France 2024	53 057.56 €	
Récompenses	2 127.79 €	2 700.00 €
Diplômes	760.40 €	1 200.00 €
Coupes et trophées et BA	1 367.39 €	1 500.00 €
Commissions	10 903.97 €	18 000.00 €
Discipline	880.77 €	1 700.00 €
Finances	455.70 €	0.00 €
Arbitrage	4 728.95 €	5 000.00 €
Communication		500.00 €
Féminine	1 227.40 €	1 200.00 €
Technique	2 251.30 €	5 000.00 €
Trophée des pépites	1 074.28 €	1 000.00 €
Handisport	0.00 €	500.00 €
Jeunes + Marathon	285.57 €	3 100.00 €
Divers	47 143.08 €	43 150.00 €
CRC	31 950.00 €	26 400.00 €
CNC	9 350.00 €	6 500.00 €
Centre régional d'entraînement	5 593.08 €	10 000.00 €
Cotisation Gros	250.00 €	250.00 €
Total des dépenses	172 797.28 €	174 926.00 €

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES : Paulo De Bastos.

Compte rendu de la commission des finances du Comité
Régional Bourgogne-Franche Comté du 1er décembre 2024
à Salins les Bains

Présents :

Mmes Chantal FRACHEBOIS (25) et Emilie MARAUX (39).

MM. Eric BESNOIST (58), Christian BERTHET (70), Gwenaël CHEVEAUX (90), Paulo DE BASTOS (39), Philippe GHERARDI (89), Patrick KARMANN (70), Nicolas LE FLOCH (21), Michel LIBOZ (39) et Jean-Pierre MARENGHI (25).

Vérificateurs aux comptes :

Mme YVETTE OUTREY (39)

M. Dominique BACHELEY (39)

Excusés :

Mme Annie DUTRONC (71)

M. Robert DUTRONC (71)

Le rapporteur adjoint de la commission des finances BFC, Paulo DE BASTOS, donne lecture d'un courrier du Président du CR BFC dans lequel il donne son accord pour que M. Dominique BACHELEY (actuel trésorier général du CD39) puisse contrôler l'exercice 2024 avec Mme Yvette OUTREY en raison de l'absence de 2 des 3 vérificateurs aux comptes actuellement désignés. Après avoir obtenu l'approbation à l'unanimité des membres présents pour cette mesure exceptionnelle, les vérificateurs aux comptes peuvent dans une salle annexe effectuer leur mission. Quant à la commission des finances, Emilie MARAUX présente le résultat réalisé tout en le confrontant au prévisionnel voté fin 2023 : Globalement, le solde débiteur très faible de 161,09€ s'explique par l'augmentation du nombre de licences dans tous les comités départementaux de notre région et des dépenses engagées par plusieurs commissions qui sont parfois très en-deçà de ce qui avait été prévu. On peut aussi s'interroger sur les 2218.84€ de dépenses engagées non débitées par des tiers. À la suite de ce bilan, une discussion s'ouvre en préambule de l'examen du budget prévisionnel. Tout d'abord, elle concerne les diminutions drastiques prévues par les différentes collectivités. L'éventuelle suppression de la subvention de l'ANS (Agence Nationale du Sport) de 12000€ en 2025 inquiète. Même si son éventuel maintien sera soumis à un nouveau système de répartition en fonction des actions menées au sein des comités régionaux, il n'en demeure pas moins qu'il y a lieu de s'interroger. Pour le Conseil Régional, le contrat d'objectifs étant établi sur 3 ans, les 8500€ devraient être assurés mais 2025 sera la 3ème année de ce dispositif. Ensuite, la discussion se poursuit autour de notre CTFR : tous les présents s'accordent sur le fait que ses missions et ses initiatives sont source de satisfaction.

Jean-Pierre MARENGHI évoque une récente visio où il a été question de la revalorisation salariale de Julien MARAUX. Celui-ci a un contrat de catégorie 4 et souhaite passer en catégorie 5 afin d'être en conformité avec les autres CTFR de notre fédération. Il est rappelé que ce décalage provient du contrat émis par la fédération qui, après avoir employé les premiers CTFR en catégorie 5, a réalisé les derniers contrats en catégorie 4, laissant ainsi aux régions la charge financière de supporter entièrement ce changement d'échelon. De fait, après avoir obtenu une simulation de feuille de salaire en tenant compte de ce changement, le Comité Régional BFC aura environ 500€ de plus par mois à sa charge (salaire + charges). Les présents s'accordent pour proposer cette revalorisation avec les dispositions suivantes :

- Le CTFR prend en charge 50% des frais de franchise sur le véhicule (pour rappel, ce véhicule est utilisé dans le cadre professionnel et personnel)

Le CTFR prend en charge 30% des frais d'entretien du véhicule.

- Il continue de verser 50€ par mois de participation à l'avantage voiture.

Les présents valident la prise en charge totale de sa formation BPJEPS par la Comité Régional BFC tout en payant 50% de sa Mutuelle et de sa Prévoyance. Pour rappel, il dispose d'une carte pour le carburant et le télépéage. Enfin, Jean-Pierre MARENGHI évoque une prime qui pourrait être incluse dans l'exercice 2024. Ce ne sera pas le cas car les comptes sont clos. Donc, s'il y a lieu d'en accorder une, cela sera sur l'exercice 2025. Après un tour de table, le montant de ce qui sera appelé « Prime Exceptionnelle » sera de 750€. Elle ne suppose aucune tacite reconduction.

En lien avec le CTFR et la commission des jeunes, un projet de national Jeunes est présenté avec un financement à l'équilibre quant aux dépenses et recettes. Le CRE verra son passage de 18 à 24 jeunes pour un essai. Si les CD ont pris en charge les repas des jeunes lors des différents stages (1000€ en moyenne), la question devra être posée aux CD qui accueilleront ces stages en 2025.

Du côté habillement, le CR BFC ne doterait plus le bas des tenues sportives soit une économie de 4000€. Les témoins seront indemnisés lors des commissions de discipline. A charge du responsable de cette commission de rassembler toutes les demandes d'indemnisation et de les transmettre à la trésorière.

Le comité Régional indemniserà les membres du CR BFC qui ne seraient pas pris en charge par leur CD quand ils viennent en réunion. Les membres présents valident l'ensemble de ces propositions et soumettront un budget prévisionnel déficitaire de 31107.61 € ou 19107.61 € en fonction de la réponse de la DRAJES qui pourrait remplacer la subvention de 12000€ de l'ANS.

Pour la commission des finances du CR BFC
Le rapporteur, Paulo DE BASTOS

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES : Yvette Outrey.

Nous soussignés, Mme Yvette OUTREY et M. Dominique BACHELEY (ce dernier a été désigné et approuvé par le Président du CR BFC et les membres de la commission des finances BFC en raison de l'indisponibilité des 2 titulaires), vérificateurs aux comptes du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté, avons examiné et vérifié la comptabilité du comité régional ainsi que tous les documents s'y rapportant mis à notre disposition le 1^{er} décembre 2024 à Salins les Bains.

Nous avons donc assumé cette responsabilité, facilités dans notre étude par la trésorière générale, Emilie MARAUX, qui nous a présenté tous les documents relatifs aux dépenses et recettes effectuées ainsi que les différents justificatifs.

Après observation de tous ces éléments, nous n'avons constaté aucune anomalie et nous pouvons confirmer que les comptes sont tenus de façon rigoureuse par la trésorière générale. Une pensée amicale à destination du trésorier adjoint M. Robert DEVOILLE.

Par conséquent, nous proposons que l'Assemblée Générale du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté en date du 15 décembre 2024 à Nevers donne quitus à la trésorière générale Emilie MARAUX pour les comptes de la période du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2024.

Les vérificateurs aux comptes

Mme Yvette OUTREY



M. Dominique BACHELEY



- RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE : Gwenaël Cheveau.

Monsieur le Président, mesdames et messieurs,

La commission sportive ne s'est pas réunie cette année.

Je souhaitais commencer par remercier une fois de plus les 2 référents Mickael Dumeige (Bourgogne) et surtout Chantal Frachebois (Franche-Comté), pour leur implication dans la commission et notamment leur travail de suivi pour tout ce qui concerne les CRC, ce qui n'est pas une mince affaire.

Pour en revenir à 2024, l'objectif essentiel était la mise en place du CRC Vétéran. On peut dire que cela a été un succès. Je n'ai, pour ma part, pas eu de remontée négative, tant au niveau du fonctionnement que des organisations assurées par les clubs et CD organisateurs : le CD39 (CRCV1, CRCV2A, CRC2A Open et Féminin), Autun (CRCV1), Baume les Dames (CRCV2A), Sens et Marzy (CRCV2B), Besançon et Dijon (CRC1 Open et Féminin), Beaucourt (CRC2A Open et Féminin), Vénarey les Laumes et Ozolles (CRC2B Open et Féminin) et enfin Fours (finale CRC Jeunes) et Cluny (finale CRC Provençal) en espérant n'avoir oublié personne.

On a toujours des présidents de clubs qui trouvent difficile de descendre alors qu'ils sont 4^e du groupe mais le fonctionnement des montées descentes impose parfois cet état de fait.

Félicitations aux équipes de Saint Marcel et Autun 2 qui montent en CNC3 Open. Vesontio et JPP qui montent en CNC-F2. Beure et Vénarey les Laumes qui montent en CRC1 Open. Enfin Beure et Chatillon en Bazois qui montent en CRC-F1.

Pour les Vétérans, félicitations à Pougues les Eaux qui a disputé la rencontre nationale même s'ils ont terminé 4^e de leur groupe.

Félicitations à Saint Marcel et Champvans qui montent en CRCV1 l'an prochain.

Pour ce qui est des résultats aux différents CNC, j'ai eu quelques éléments sur les réseaux sociaux mais je suis persuadé que Christian vous aura fait le bilan des résultats de nos équipes qui, je le sais pour certaines, ont fait de très belles performances à un niveau qui devient de plus en plus compliqué.

Concernant les championnats régionaux qui ont été confiés à Salins, Saint Florentin, Dijon et Marzy, malgré la difficulté à compléter certains tirages, je n'ai pas eu de retours sur des dysfonctionnements ou comportements indéliques. Les contrôles d'alcoolémie ont été effectués avec succès, sans donner lieu à une quelconque sanction.

C'est donc un bilan positif pour notre région concernant l'aspect sportif et encore je ne parle pas des jeunes, qui sera expliqué par Julien et Ludovic.

Maintenant que l'essentiel a été mis en place et fonctionne de façon satisfaisante, je suis heureux et soulagé de laisser ma place à un nouveau Président qui, je l'espère, saura trouver les clés pour faire de nos championnats régionaux un objectif que tous devraient avoir en tête, au même titre que nos championnats départementaux. Peut-être que cela passera par un soutien financier plus important, ou une sélection plus centrée des lieux retenus pour ces compétitions. Ce sera à la prochaine équipe d'y réfléchir.

Merci à tous les membres de la commission, Robert en tête, et ce malgré une année 2024 compliquée pour moi, de m'avoir soutenu pendant ces 4 années. Très bonne assemblée générale à tous, et longue vie au Comité régional.

Gwenaël Cheveau
Président de la Commission Sportive

- RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRAGE : Jean Locatelli.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Directeur,
Mesdames, Messieurs,

Pour clôturer cette saison 2024, année olympique donc année électorale, je ferai un rapide rappel de ces 4 années écoulées.

Mais avant toute chose, je tenais à souhaiter un prompt rétablissement à tous nos collègues malades ou hospitalisés.

La Région Bourgogne - Franche-Comté, compte à ce jour : 7 arbitres Nationaux, dont 1, Frédéric Monnier, qui vient d'intégrer le Pool National d'Arbitrage, le GRAAL.

Suite à la réussite à ce concours félicitations FRED, ainsi qu'à votre serviteur qui réintègre celui-ci suite à la suppression de la limite d'âge. Excellent pourcentage pour une petite Région comme la nôtre (seulement 30 arbitres sont à ce Pool National).

Et n'oublions surtout pas nos 19 arbitres Régionaux actifs à ce jour.

Continuons par la formation arbitrale régionale ; je tenais à remercier Antoine MARTIN pendant ces 4 années, pour sa disponibilité et sa présence, à ma demande, pour les mises à niveau demandées par différents comités.

En ce qui concerne les nouvelles formules de formation arbitrage, datant de 2022, après passage du tronc commun : la formation initiale arbitre Départemental et Régional se sont mises en route.

Pas simple, car un seul formateur, votre serviteur, agréé par la Commission Nationale d'Arbitrage. J'ai donc fait appel à Frédéric Monnier, avec avis favorable du Pool National d'Arbitrage, pour m'épauler. Ce qu'il fait avec une grande qualité, car Antoine Martin ne pouvant continuer suite à son emploi du temps et n'appréciant pas la nouvelle formule de formation. Merci aussi à Jean-Yves Rousseau, référent du CD 71, qui après mon appel a géré la formation initiale d'arbitre régional, suite à la non-disponibilité de Frédéric et moi-même.

N'oublions surtout pas notre Conseiller Technique Fédéral Régional Julien Maraux, pour son aide et sa grande coopération.

Ceci pour vous dire que grâce à ce travail de passion, 16 nouveaux arbitres Départementaux ont obtenu leur diplôme. Seul petit bémol, les 3 candidats formés pour passer l'examen d'arbitre Régional ont échoué.

Pour conclure je tenais à féliciter mes collègues arbitres Nationaux présents au colloque des arbitres se tenant à Dijon lors des championnats du monde.

Avec en point d'orgue la Bourgogne - Franche-Comté, représentée par Frédéric Monnier, au tir de précision et moi-même désigné pour arbitrer les éliminatoires.

Pour donner suite à ce colloque instructif, FRED et moi-même restons à votre disposition si vous avez des questions.

Pour en terminer, je vous souhaite une belle saison 2025.

Jean Locatelli
Président de la Commission d'Arbitrage Régionale

- RAPPORT DE LA COMMISSION FEMININE : Annie Dutronc.

« Nous nous félicitons d'une augmentation du nombre de licenciées féminines et d'une bonne participation aux différents championnats.

Le CRC féminin est devenu identique au CRC masculin, et n'a pas posé de problème particulier. Le Trophée Michèle Lega a eu lieu le 24 novembre à Nevers sous la responsabilité du CD58. Pour la première année, nous avons deux équipes par Comité comme il est prévu dans le règlement ; seul le mauvais temps nous a supprimé les équipes du CD70 qui ont été remplacées par deux équipes de la Nièvre. Je n'étais pas présente, mais j'avais envoyé les documents à Sandrine Tarbes qui a tenu la table de marque. Très bonne organisation du CD58 et de tous ses bénévoles. Nous remercions « Sport Comm » pour son sponsoring ajouté aux bons d'achat du Comité Régional et aux lots offerts par les CD. L'équipe vainqueur est celle du CD90 composée de Nadine Boisson, Jamilla Prenat et Amandine Simon.

Je vous remercie pour votre écoute et vous souhaite une bonne année sportive.

Annie Dutronc
Présidente de la Commission féminine

RAPPORT DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE : lu par le Secrétaire.

Mesdames, Messieurs,

Pour la Commission Régionale de discipline, cette année 2024 fut calme.

Nous avons eu une (1) affaire.

L'affaire est jugée en première instance.

Un joueur a menacé verbalement les arbitres lors du concours régional de LESSARD en BRESSE

La Sanction : Catégorie six (6). Suspension de licence de soixante-douze (72) mois dont trente-six (36) avec sursis à compter du 26 octobre 2024, une amende de cinq cents Euros (500 €) et le joueur a été condamné à supporter les frais de la commission exposés d'un montant de 568 € et dûment justifiés, à l'occasion de la procédure disciplinaire.

Je vous rappelle Mesdames, Messieurs les Présidents de Comités et vous M. le Président de Région qu'il faut porter appel conservatoire après chaque affaire de discipline.

Nous, en tant que dirigeants il nous faut respecter les règlements et les faire respecter pour que les joueurs les respectent aussi.

Pour la prochaine mandature serait-il possible de prévoir, sur la demande des témoins, de rembourser les frais de déplacements. Ces frais peuvent être inclus dans les frais de la commission et supportés par le joueur condamné.

Monsieur le Président, je vous remercie de la confiance et du soutien que vous m'avez accordé pendant tout ce mandat.

Mesdames, Messieurs je vous remercie de m'avoir écouté et bonne continuation lors de cette Assemblée Générale.

Alain Delion
Président de la Commission de discipline

Bonjour à Toutes et à Tous,

Je vais essayer de vous transcrire verbalement le résultat des analyses que j'ai pu faire et surtout être le plus impartial possible sur l'ensemble des CR.

J'ai entre les mains 9 C.R. qui sont classés par chronologie en fonction des dates fixées par le calendrier BFC qui proviennent des régionaux du Drapeau Dijon, Mont-sous-Vaudrey, Moirans-en-Montagne, Besançon, Bletterans, Lons-le-Saunier, Dôle, Chalon-sur-Saône, Saint-Florentin.. Neuf rapports, un de plus que l'année précédente, sur les 22 régionaux de 2024. Un pourcentage qui approche pratiquement les 50%, mais encore trop peu.

Dans l'ensemble, les comptes-rendus d'évaluation ont été remplis avec beaucoup de sérieux.

Qu'en ressort-t-il, quand même :

- a) Pas de contrôle de boules, sur 1 site
- b) Manque d'arbitre, sur 1 site.
- c) Absence d'élus, sur 1 site.
- d) Presse absente, sur 2 sites.
- e) Sanitaire insuffisant, sur 1 site
- f) Difficulté de respect de l'horaire au démarrage, sur 1 site.
- g) Eclairage moyen, sur 1 site.
- h) Niveau du plateau bas, sur 1 site.

Ne pas oublier de transmettre aux personnes concernées, le compte rendu d'évaluation.

Je n'ai pas fait le rapprochement des C.R. de l'année passée par rapport à cette année. Deux C.R. ne se sont appuyés sur le bon imprimé de la FFPJP.

En résumé, je me pose la question suivante, comment faut-il remplir le document « Compte rendu d'évaluation »? Il me semble qu'il faille remplir la case des chiffres avec les commentaires qui justifient la note exclusivement dans le cas de 0 ou 1.

Je vous remercie pour votre attention, je vous souhaite une bonne fin d'année 2024 et que 2025 soit un nouveau départ pour le Comité Régional BFC renouvelé avec toute la réussite que je lui souhaite, principalement une bonne entente entre tous les membres.

Jean-Pierre CHALOPIN.

INTERVENTION DE MONSIEUR BOUJLILAT, vice-Président du Conseil Régional BFC, en charge des sports, de la culture, de la jeunesse et vie associative :

« J'ai raté l'AG du CD58 et m'en excuse, et je rate aujourd'hui le marché de Cosne sur Loire pour être auprès de vous, mais je ne le regrette pas. Je vous remercie pour votre accueil et la qualité de vos échanges ; vos interventions successives démontrent la densité de vos activités vouées à la compétition, à la performance, au développement de la pétanque avec une large place faites aux femmes. Au-delà des préjugés, la pétanque c'est aussi le partage et la convivialité.

Compte-tenu du projet de la loi de finances qui réduira manifestement les budgets, la Région accompagnera au mieux votre Comité Régional dans ses actions qui ouvrent l'accès : à la compétition aux personnes en situation de handicap, aux contrats d'objectifs sportifs, au soutien à vos Nationaux, en direction des jeunes (dont j'ai apprécié leur prestation à l'occasion du championnat du monde à Dijon).

Pour tout appel à projet, je vous invite à consulter le site du Conseil Régional BFC, rubrique « les aides aux projets ».

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne fin de réunion ».

INTERVENTION DE JEAN MARIE MARAUX, Trésorier Général de la FFPJP :

« Merci pour votre invitation, j'assiste à une belle Assemblée Générale. Je suis de nouveau candidat pour un prochain mandat à la Fédération, lors du Congrès du 21 décembre à Belfort, et quoiqu'il advienne, j'y présenterai un bilan financier de la Fédération très satisfaisant. L'augmentation des effectifs sur tout le territoire comme dans votre Région nous fera clôturer l'année avec un effectif national de 302146 licences pour 5789 clubs, me permettant de présenter une partie du bilan financier au-delà du prévisionnel tablé sur 285000 licences.

La Fédération n'augmentera pas le prix des licences en 2025 ni en 2026. Elle continuera à prélever les 2€ dédiés au financement du Centre National « Michel Desbois » de Chomérac.

Je donne rendez-vous à certains d'entre vous à Belfort et vous souhaite une bonne fin d'année ».

RESULTAT DES ELECTIONS - LE NOUVEAU COMITE REGIONAL ELU :

La Commission de surveillance des opérations électorales annonce les résultats :

La liste proposée par Paulo De Bastos est élue avec le plein des voix : 142 voix.

ARMAND Brigitte	CD58	LE FLOCH Nicolas	CD21
BAUDIN Georges	CD71	LHOMME Denis	CD70
BEGUE Sylvie	CD70	LHOMME Marie Jeanne	CD70
BENOIST Eric	CD58	LOCATELLI Jean	CD39
BERTHET Christian	CD70	MARAUX Emilie	CD39
BESSON Mathieu	CD39	MARENGHI Jean Pierre	CD25
BILLIETTE Jérôme	CD89	MONNIER Frédéric	CD39
DE BASTOS Paulo	CD39	PERRAUDIN Christian	CD71
DUGAST Pascal	CD71	PETIT Gilles	CD71
FRACHEBOIS Chantal	CD25	SANCHEZ Daniel	CD58
GHERARDI Philippe	CD89	VORILLION Alain	CD21
JULLEROT Marie Claire	CD90	RAZAFINDRAKOTO Davida (Docteur)	CD39
JULLEROT Vincent	CD90		

Paulo remercie et avant d'intervenir pour un examen du chemin parcouru et pour les projets, il invite l'Assemblée à l'adoption du budget prévisionnel.

BUDGET PREVISIONNEL 2025 :

COMITE REGIONAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - FFPJP Réalisé 2024 vs prévisionnel 2025

Recettes			Dépenses		
	Réalisé	Prévi		Réalisé	Prévi
Subventions	46 106.00 €	35 400.00 €	Protection Juridique	100.00 €	100.00 €
FFPJP (indemnités Championnats de France)	3 356.00 €	3 500.00 €	Protection juridique	100.00 €	100.00 €
Conseil Régional (contrat d'objectifs - 3 ans)	7 500.00 €	7 500.00 €	Frais de Fonctionnement	2 125.85 €	1 485.50 €
FFPJP (CTFR)	13 500.00 €	13 500.00 €	Frais secrétariat	0.00 €	50.00 €
ANS (fonctionnement)	2 750.00 €	2 750.00 €	Frais postaux	0.00 €	50.00 €
ANS (CTFR)	12 000.00 €	0.00 €	Frais déplacement membres	890.88 €	1 000.00 €
Conseil Régional (CRE)	1 000.00 €	1 000.00 €	Divers	873.00 €	285.50 €
ANS (CRE)	3 000.00 €	3 000.00 €	Abonnement planete boules	288.00 €	0.00 €
FFPJP (CRE)	3 000.00 €	3 150.00 €	Frais bancaires	74.00 €	100.00 €
sponsoring (CRE)		1 000.00 €	CTFR	48 150.74 €	58 150.00 €
Licences	97 753.00 €	97 753.00 €	salair	38 094.74 €	44 000.00 €
CD21	14 150.50 €	14 150.50 €	prime exceptionnelle 2024	0.00 €	750.00 €
CD25	12 428.00 €	12 428.00 €	frais dpt (essence + péages)	2 972.87 €	1 500.00 €
CD39	9 834.50 €	9 834.50 €	matériel	89.00 €	200.00 €
CD58	11 037.00 €	11 037.00 €	Cpsat + Mutuelle + Prévoyance	1 151.23 €	1 200.00 €
CD70	9 373.00 €	9 373.00 €	véhicule (location + assurance)	7 883.10 €	8 000.00 €
CD 71	28 247.00 €	28 247.00 €	formation BPJEPS	0.00 €	2 500.00 €
CD89	12 168.00 €	12 168.00 €	AG, Réceptions, Relations publiques	5 231.76 €	6 900.00 €
CD90	2 515.00 €	2 515.00 €	Assemblée Générale	1 565.00 €	2 000.00 €
CRC	8 000.00 €	8 000.00 €	Frais réunion	2 172.85 €	2 700.00 €
80 équipes	4 000.00 €	4 000.00 €	Aide organisation France	500.00 €	1 000.00 €
8 CD	4 000.00 €	4 000.00 €	Congrès national	963.91 €	1 200.00 €
Championnat de France Jeunes	7 500.00 €	7 500.00 €	Championnats de France	57 014.06 €	58 155.61 €
part des CD	7 500.00 €	7 500.00 €	acompte 2025	0.00 €	-3 950.50 €
Jeunes	1 600.00 €	7 520.00 €	France 2024	0.00 €	-4 000.00 €
marathon	1 800.00 €	1 800.00 €	Récompenses	2 127.70 €	2 500.00 €
national	0.00 €	5 620.00 €	Diplômes	780.40 €	800.00 €
Divers	5 972.45 €	5 450.00 €	Coupes et trophées et BA	1 367.39 €	1 700.00 €
Intérêts	1 922.45 €	2 000.00 €	Commissions	10 903.97 €	21 626.00 €
Amende discipline	800.00 €	0.00 €	Discipline	880.77 €	1 700.00 €
Inscription régionaux 2025	750.00 €	1 050.00 €	Finances	455.70 €	500.00 €
Mutations	2 440.00 €	2 400.00 €	Arbitrage	4 728.95 €	5 000.00 €
CTFR - FFPJP	3 335.90 €	0.00 €	Communication		500.00 €
rtt frais déplacement	1 577.70 €		Féminine	1 227.40 €	1 200.00 €
rtt animations CDM	1 758.20 €		Technique	2 251.30 €	2 000.00 €
Admission en non valeur	2 218.84 €		Trophée des pépites	1 074.28 €	1 000.00 €
Autofinancement	181.09 €	19 107.61 €	Handisport	0.00 €	500.00 €
ANS -> DRAGES -> autofinancement		12 000.00 €	National jeunes	0.00 €	8 126.00 €
Total des recettes	172 647.28 €	192 730.61 €	Jeunes + Marathon	285.57 €	3 100.00 €
			Divers	47 143.08 €	51 770.00 €
			CRC	31 950.00 €	32 000.00 €
			CNC	8 350.00 €	10 000.00 €
			Centre régional d'entraînement	5 593.08 €	9 520.00 €
			Cotisation Cros	250.00 €	250.00 €
			Total des dépenses	172 797.28 €	192 730.61 €

Un Grand électeur contestant l'approbation à main levée, le budget est soumis au vote à bulletin secret.

Résultat de la consultation :

Contre : 34 voix

Pour : 108 voix.

Le budget prévisionnel 2025 est adopté.

RAPPORT DU CTFR : Julien Maraux.

EFFECTIFS JEUNES

- 656 Jeunes fin 2022 à 872 jeunes fin 2024 25% en 2 ans
- Plus grand taux d'augmentation en France
- Les jeunes représentent 5.86% des licenciés en BFC (trop peu mais la moyenne nationale est de 4%)

Pistes de développement

- Aide à la réalisation de flyers dans chaque CD pour distribuer aux jeunes et familles lors d'animations scolaires / forum des associations / manifestations communales → Promouvoir notre discipline sportive !
- Développer encore plus la pétanque en milieu scolaire → levier n°1 pour attirer des nouveaux jeunes
- Valoriser le fait d'avoir de nombreuses structures couvertes : on joue toute l'année !
- S'appuyer sur les bons résultats : championnats de France / Trophée des pépites / CRE

Quelques freins

- Concurrence dans les grandes villes (offre de sports importante)
- Prise de licence en janvier (autres sports : en septembre)
- Manque de compétitions pour les jeunes (on s'entraîne et après ?)

LES ECOLES DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Quelques chiffres

- 23 Ecoles labellisées en 2025-2026 (24 en 2023-2024)
- 4 écoles labellisées 3 étoiles : EPSN (58) / Migennes (89) / Mont sous Vaudrey (39) / Pontarlier (25)
- Certaines n'ont pas de label car le référent de l'EDPJP n'a pas fait le recyclage de son BF1 ou BF2 → il faudra être plus vigilant sur ce point lors de la prochaine campagne de labellisation
- La labellisation donne droit à des réductions sur le coût de l'inscription de vos éducateurs
- En moyenne, 18 jeunes/club dans les écoles labellisées

Pistes de développement

- Aide à la création et à la structuration des écoles de pétanque
- Encourager les personnes à se former pour encadrer les jeunes
- S'appuyer sur les bons résultats : championnats de France / Trophée des pépites / CRE → ce qui est travaillé au CRE peut être développé dans les écoles de pétanque
- Créer des liens entre les ETD pour travailler conjointement
- Proposer des cycles/contenus d'entraînement aux clubs en partenariat avec les ETD

Quelques freins

- Manque d'éducateurs formés dans les clubs
- Ce n'est pas toujours évident de trouver un créneau d'entraînement avec jeunes/éducateurs disponibles
- Pas assez de liens entre les écoles de pétanque dans les départements → certains pourraient s'entraîner ensemble / les éducateurs pourraient créer les contenus de séances ensemble / proposer des tournois communs

FORMATION

- Sur notre territoire en 2024 : 4 TC (Nevers/St Florentin/Lure/Bans) / 3 BF1 (Nevers/Saint-Florentin/Bans) / Arbitre départemental / Arbitre régional
- Pour répondre aux attentes : différents lieux et dates de formation
- + de 80 personnes formées

Pistes de développement

- Proposition d'une session BF2 en BFC en 2025
- Formations de formateurs en BFC (réalisée en 2023)
- Formation de coaches
- Participation du CTFR à un séminaire de la DTN pour les contenus de formation 2025 (fin du TC et création d'animateur de club)

Satisfactions

- De + en + de candidats pour être formés : vous avez bien compris l'obligation d'être à minima TC pour le niveau départemental puis BF1 pour le niveau régional (Championnat régional/CRC/Championnat de France)
- Merci à toutes les personnes qui m'aident pour les formations ! Ludo – Amar – Jérôme – Mathieu – Fred
- Mise en place d'un lien unique pour s'inscrire aux formations

DEVELOPPEMENT SCOLAIRE

Conventions signées depuis 2022		
USEP		UNSS
21 en attente		25
58		70
89		71
90		89 en attente
39 en attente		90
		académie Dijon
		académie Besançon

Avantages

- 9 conventions signées en 2 ans + 3 en attente de signature (0 avant mon arrivée)
- Les 8 départements concernés
- De nombreuses actions sont menées / les instances font appel à nous lors des manifestations
- Mise en place de cycle pétanque dans quelques établissements à la demande des enseignants
- Formation des profs d'EPS réalisée en 2024 pour l'académie de Bourgogne / Franche-Comté en 2025 ?

Pour aller plus loin

- Instaurer un référent dans chaque département pour le développement scolaire
- Création d'une section sportive (objet de mon DE)
- Formation proposée aux professeurs des écoles
- Mise en place d'une passerelle entre les établissements scolaires et les EDPJP → cartographie de notre région réalisée en septembre 2024

CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT

- Création en 2024 avec un premier regroupement dès février à Dijon (présence de la DTN) puis 3 autres regroupements
- 18 jeunes issus de la sélection régionale 2023
- Objectifs : progression des jeunes pour atteindre le haut niveau / formation des coaches / développer un véritable esprit d'équipe CRE BFC / participer à des nationaux sous les couleurs du CRE / être performant au Trophée des Pépites / avoir des jeunes sélectionnés en équipe de France / former les jeunes dès la catégorie minime, voir benjamin.

En 2024

- 5^{ème} au Trophée des Pépites par équipe / 2^{ème} au défi tir-point par équipe / 3 jeunes en finale du défi tir-point dont une victoire pour Enzo Chaussin (71)
- Participations au nationaux de Chalon sur Saône et Dijon
- 8 jeunes sélectionnés par la DTN à l'Inter régions
- Une jeune féminine, Camille Picard, championne d'Europe !

En 2025

- Passage à 24 jeunes
- Proposition de formation aux coaches du CRE
- Stage de cohésion
- Sollicitation d'un préparateur mental
- Participation aux nationaux de Bans et Chalon sur Saône

Budget 2024

Subv FFPJP	3350	Hébergement 4 regroupements. Repas soir 18 jeunes + 4 coaches	3636
Subv ANS	3000	Repas midi + goûters Bans	97
Subv Cons Général	1000	Transport. Remboursements à vérifier Vorillion, Muzeau, Baudement, Besson, Jully	1600
CR BFC	551	Matériel. Achat peinture	400
Sponsoring	0	Achat tenues CRE	1368
		Déplacement Nationaux Chalon et Dijon + repas+ tickets boisson 4 équipes	800
TOTAL	7901	TOTAL	7901

Budget 2025

Fonctionnement CRE - Prévisionnel			
Subv FFPJP	3350	Hébergement 30 personnes Et repas soir	4910
Subv ANS	3000	Repas midi, toujours pris en Charge par CD qui accueille	100
Subv Cons Général	1000	Transport. Forfait par Regroupement 50€/voiture coach	1200
CR BFC	1170	Matériel. Peinture	400
Sponsoring	1000	Tenues 30 personnes	1710
		Déplacements Nationaux Bans Et Chalon + hébergement + Repas soir pour 8 équipes	1200
TOTAL	9520	TOTAL	9520

SPORT ADAPTE, HANDISPORT, SPORT SANTE

Sport adapté

- Rencontre avec la CTFR Sport Adapté pour mettre en place des actions en commun
- Proposition aux CD d'instaurer un championnat départemental → seul le Doubs s'est lancé ! Quelle belle initiative avec 3 soirées à Morteau / Pontarlier / Le Russey
- Signature d'une convention entre le CD25 FFPJP et le CD25 Sport Adapté
- Championnat régional Sport Adapté à Bans
- Rallye Pétanque Migennes
- Journée régionale à Bletterans

Handisport

- De nouveaux clubs labellisés en BFC
- Invitation de clubs labellisés handipétanque aux étapes du Pétanque Tour
- Démonstration Handi à Dijon au championnat du Monde
- Challenge Handi-valide à Dijon en mars avec la présence de champions du Monde

Sport santé

- Participation du CTFR à un séminaire Sport Santé en région lyonnaise en 2024 → création de contenus pour des animations dans différentes structures comme EHPAD ou autres / nouveau séminaire en janvier 2025
- Le CD25 a déposé un dossier dans le cadre du Trophée Sport Santé en collaboration avec l'UNAP.

La pétanque est accessible à tous ! Valorisez vos actions à destination de tous les publics.

GRANDES MANIFESTATIONS EN BFC

En 2024

- 2 étapes du Pétanque Tour : Lons le Saunier en juin et Dijon en octobre → présence des champions du Monde en BFC ! / de nombreux établissements scolaires ont participé → prise de contacts – rendez-vous – mise en place d’animations scolaires/cycles – invitation au championnat du Monde,...
- Le championnat de France jeunes à Pontarlier : quelle réussite !!! Bravo au CD25 d’avoir valorisé et fait la promotion de la jeunesse.
- La finale du Circuit des Nationaux Jeunes à Bans la semaine prochaine : les meilleurs jeunes de France seront présents, ainsi que la DTN et les élus fédéraux.
- Et enfin...le championnat du Monde tripléte et tir de précision sénior masculin à Dijon : une promotion toute l’année 2024 en milieu scolaire /invitation scolaires BFC le mercredi / invitation d’élèves le jeudi et vendredi / tournoi avec les sections sportives le jeudi / tournoi exhibition le dimanche pour les jeunes et handis au Zenith et une émission sur France 3 !

En 2025

- Proposition pour accueillir un stage national organisé par la DTN
- Une nouvelle étape du Pétanque Tour ?

QUEL DYNAMISME EN BFC ! MERCI A TOUS !!!

PROJETS 2025

- Animation en milieu pénitencier → renouvellement de l’action au centre de détention de Joux la Ville et d’autres en attente de validation
- Interventions auprès de centre de formation d’éducateurs sportifs → déjà deux formations prévues à Moirans et Lons le Saunier / en attente de 4 autres formations en BFC après signature d’un partenariat avec FORMAPI
- Création d’un national jeunes en BFC à Bans organisé par la commission jeunes régionale
- Une compétition jeunes/département au minimum
- Dossier partenariat afin de récolter des fonds pour le CRE (tenues, déplacement, intervention de professionnels)
- Développer l’offre de formation : graphiqueur/délégué/ BF2
- Proposition d’actions pour les féminines
- Formation DEJEPS CTFR : mettre en application sur notre territoire ce que j’apprends en formation → structuration/diagnostic du CR BFC - CRE davantage structuré (nombre de jeunes sélection régionale/progression des jeunes/formation des coaches) / Projet section sportive collège-lycée

RESSENTI

- Une année pleine de nouveautés : CRE / cycles en milieu scolaire / interventions formation éducateur sportif / milieu pénitencier / coaching sur certaines compétitions nationales / animations sport santé → des missions variées avec des publics différents !
- Le CRE : véritable vitrine de notre discipline sportive chez les jeunes, nous devons faire de notre CRE l'attrait principal pour les écoles de pétanque → le CRE fait progresser les jeunes / les éducateurs → ces jeunes du CRE sont les moteurs de leur école de pétanque et font profiter les autres jeunes de leur expérience
- Heureusement que j'ai des référents sur les territoires → vous comprenez bien que le CTFR ne peut pas agir seul donc merci pour votre soutien !
- Le dynamisme des dirigeants → de nombreuses manifestations d'envergure sont organisées en BFC depuis 2 ans, outre le fait de m'impliquer dans ces événements, cela me permet de développer différentes actions qui sont de véritables opportunités pour la BFC
- Mon autonomie : merci à Robert le président, Jean-Pierre et Alain mes référents de me laisser autonome dans mes missions, tout en faisant des temps d'échanges réguliers pour mieux gérer ensemble mon activité.
- Merci à vous tous, présidents, élus, éducateurs, arbitres pour votre disponibilité et réactivité lorsque je fais appel à vous!

- La commission régionale jeunes → un gros manquement sur certains points, mon rôle est de coordonner les ETR et ETD, il faudra être vigilant sur ce sujet !
- Le partenariat → aucun sponsor/partenaires pour le CR BFC / je vais proposer un dossier partenariat à chaque élu du CR et j'irai également personnellement à la recherche de sponsors pour aider le CR BFC.
- Manque de formateurs → de + en + de formations proposées, mais pas plus de volontaires pour animer ces formations.

Dernières info : le Marathon Jeunes qui s'est déroulé à Bans le 11 novembre a réuni 50 équipes, dans une ambiance particulièrement conviviale.

La Jeune et talentueuse Camille Picard, du club du Russey (CD25) a toujours sa place dans le Pôle National.

Renouvellement des Vérificateurs aux comptes

Il est demandé aux Comités départementaux de proposer des membres afin de constituer la Commission dans les plus brefs délais.

Commission des finances

Il serait souhaitable que le Trésorier Général de chaque CD intègre la Commission.

Renouvellement de la Commission de surveillance des opérations électorales

Composition : Chalopin Jean Pierre
Cheveau Gwenaël
Illana Joseph
Magnin Arnaud

INTERVENTION DE PAULO DE BASTOS, PRESIDENT DU COMITE REGIONAL

« Tout d'abord, j'aimerais brièvement me présenter auprès de ceux, en particulier, qui ne me connaissent pas ou peu, parmi lesquels certains colistiers.

J'ai 52 ans, professeur de français en collège, en couple avec Emilie MARAUX depuis plus de 21 ans et papa de la petite Margot, 7 ans et demi que vous avez dû apercevoir.

Licencié au club de Salins les Bains dans le Jura, j'ai commencé ma carrière de dirigeant en 1990 au sein du club puis je suis arrivé au comité du Jura en 1996. Président de la commission des jeunes puis celle des arbitres, je suis devenu secrétaire général de 2002 à 2012. C'est à ce moment-là que j'ai succédé à Jean-Marie MARAUX pour une durée de 3 mandats jusqu'à ce 23 novembre 2024. Par ailleurs, membre de la Ligue de Franche-Comté depuis 2000 et membre du Comité Régional Bourgogne- Franche-Comté depuis sa création, j'occupais le poste de responsable de la commission des textes et règlements avec 2 autres collègues.

Alors pourquoi ce choix de me présenter ? En premier lieu, c'est une décision prise en concertation avec Emilie et certains d'entre vous. Une chose est sûre, ce n'est pas une opposition d'idées avec le président Robert DUTRONC qui m'a incité à me présenter. Nous sommes tous conscients que la fusion a été, à ses débuts, plutôt compliquée, et qu'après une année d'instabilité, Robert DUTRONC a su fédérer, rassembler des hommes et des femmes qui venaient de divers départements avec des fonctionnements très distincts entre nos deux régions. La mise en place de nos compétitions, des orientations budgétaires et de nos textes supports nous ont contraints à de véritables débats d'idées toujours dans le respect de chacun. C'est donc en douceur mais aussi courageusement que nous avons construit cette nouvelle famille si vaste géographiquement. En cela, nous devons remercier Robert qui, au-delà de son statut de président de son comité, a toujours fait prévaloir l'intérêt commun quand il revêtait son habit de président de région.

Il faut aussi rendre hommage à ceux et celles qui nous ont accompagnés et qui ont décidé de ne pas se représenter tout en ayant une pensée pour Robert MAUJONNET, récemment disparu et à Robert DEVOILLE à qui nous souhaitons le meilleur.

Composer une liste n'est pas chose aisée. Je vous suis reconnaissant les uns et les autres d'avoir accepté de vous associer à un homme qui, il est vrai, n'avait pas formulé de programme. J'y reviendrai dans un instant. J'aimerais aussi vous dire que votre engagement est totalement volontaire et que, si j'ai dû attendre le résultat des élections départementales, c'est que je souhaitais avoir les présidents de CD, dans la mesure de nos compatibilités, comme membres élus. Ce qui me permet de dire que jamais je n'ai usé du droit d'ingérence dans les affaires départementales au cours de cette campagne. A partir de ce constat, je suis très heureux de la présence d' Eric BENOIST à nos côtés comme je regrette le départ de Christine pour qui j'ai de l'affection. C'est ainsi, chacun prend ses responsabilités. Quant à mon collègue, Gwénaël CHEVEAU, soyons clairs, s'il y a des divergences profondes entre nous, il n'en reste pas moins, une personne que je respecte. Ceci pour vous dire que je ne connais pas la querelle de personnes, j'ignore même ce concept tant nous avons presque tous le même statut, celui de bénévoles. Certains et parfois très proches pourront vous le confirmer : je fais la part des choses, elle est nécessaire.

Le débat nourrit la construction. C'est à ce titre que je refuse des réunions limitées voire chronométrées. Néanmoins, je ferai un effort sur la visioconférence dans certaines situations, c'est promis.

Venons-en à l'avenir de notre comité régional : tout d'abord, il ne s'agit pas de jeter l'eau du bain, bien au contraire. Non seulement, nous devons poursuivre ce qui a été engagé tout en apportant une part d'innovation ou d'adaptation lorsque cela est possible. J'entends par là que nos décisions doivent être au service de l'intérêt de notre Région tout en étant responsables sur les dépenses engagées. Nous nous devons d'avoir la plus grande vigilance budgétaire pour plusieurs raisons :

- Nous ne savons pas de quoi sera fait l'avenir : les bons chiffres de nos licenciés ne doivent pas nous aveugler. Une éventuelle crise sanitaire aurait des répercussions encore plus préjudiciables.
- Nous ne savons pas ce que seront les futurs axes de la fédération. Actuellement, nous sommes tous suspendus au résultat du vote de la semaine prochaine mais il semble avéré qu'une augmentation de la part licence est envisagée.
- Enfin, et c'est peut-être là où notre attention doit être encore plus responsable : notre CTFR. Personne ne peut, à ce jour, contester son implication mais les orientations de notre Région doivent garantir son accompagnement professionnel tout en veillant à ne pas mettre en péril sa situation de salarié ni celle de notre Comité Régional.
- En effet, le Comité Régional doit s'attendre à des restrictions voire désengagements de certaines collectivités ou organismes.
- Pour pallier ces manques ou ces baisses, je salue le travail de notre commission des finances qui a réfléchi à des pistes de diminution de certaines de nos charges. Elles vous seront présentées plus tard.

Maintenant, du côté sportif, notre comité régional se porte bien. Pour preuve, les très beaux résultats obtenus en 2024 tant chez les jeunes que les seniors. La 5^{ème} place de notre comité régional aux Pépites démontre la stricte nécessité de soutenir une vraie politique envers les jeunes. Nous ne pouvons que nous réjouir de la sélection de Camille PICARD et Nina MUZEAU pour le stage Collectif Féminin tout comme celle de Elie CHARMIER, Lucas BULLIARD et Evan PAPILLON en espoirs masculins en février 2025 à Clermond-Ferrand. C'est une évidence, le travail réalisé par le CRE (Centre Régional d'Entraînement) est remarquable. Je compare ce CRE à un laboratoire où les chercheurs-éducateurs s'adonnent à des expériences dont les fruits-pépites rayonnent ensuite dans les compétitions. Voilà donc un domaine où nous devons être totalement aux côtés du CTFR et des éducateurs concernés. Pour cela, le CRE devra aussi s'appuyer sur une véritable commission des jeunes active et force de propositions.

Du côté des championnats régionaux, nous devons améliorer notre manière de communiquer sur les attributions des lieux des championnats. Pour cela, il nous faudra revoir le mode opératoire afin de faire un appel systématique à tous les clubs et attendre la réunion d'octobre pour valider les candidatures. La question des championnats au jeu provençal doit être posée et envisager réellement une centralisation de ces 2 championnats.

Quant aux CRC OPEN, une réflexion doit être ouverte sur une éventuelle création d'un 2^{ème} groupe de CRC 2A et CRC 2B afin de limiter les descentes. Bien sûr, cela aura une incidence financière mais ce sont des sujets de réflexion dont la commission sportive devra s'imprégner.

Du côté des féminines, le marathon est aujourd'hui bien visible dans notre région mais cela ne représente qu'une seule action spécifique. En fin d'année 2025, il serait bon que la commission puisse nous proposer un nouvel axe de développement féminin.

Quant à la formation, nous ne pouvons que saluer le dévouement de tous les intervenants lors des différentes sessions. Ils sont précieux et le comité régional doit être à leur écoute. Ils sont un maillon essentiel entre la base et les instances.

A ce titre, je souhaiterais un colloque régional de la commission arbitrale à destination uniquement des licenciés, des dirigeants de CD et de clubs. Rien à voir avec les traditionnelles réunions avec les arbitres régionaux. Il est important d'aller vers ces publics qui ne viennent pas à nous naturellement. La situation du corps arbitral vieillissant doit nous inciter à des initiatives et je souhaite que 2 colloques par an soient organisés dans 2 CD ce qui permettra de couvrir les 8 CD au terme de notre mandat. J'irai même jusqu'à rendre obligatoire la présence d'au moins 1 personne par club. A cette occasion, il serait judicieux qu'un volet sur la psychologie, la charge mentale et le poids des responsabilités des arbitres soient abordés afin que chacun prenne conscience de la nécessité de travailler avec et non contre l'arbitre. Pourquoi pas y associer les écoles de pétanque labellisées ou pas ?

Bien sûr, cela doit être discuté et la réunion du mois de mars servira à mettre en route les chantiers à venir. A cette occasion, nous devons nous déterminer sur l'habillement des joueurs et des dirigeants. Tout d'abord, le comité régional ne fournira plus le bas des tenues sportives puisque les joueurs en sont déjà porteurs. Quant aux membres du comité régional, vous serez tous porteurs d'un haut (plutôt polo) afin que vous soyez tous identifiables sur les compétitions où vous représenterez le comité régional. Par ailleurs, nous allons commander une vingtaine d'écussons pour les personnes qui seraient amenées à représenter notre région sans être membres du Comité Régional (cela arrive sur certaines délégations aux championnats de France) ».

Organigramme :

- Président d'honneur : M. Robert DUTRONC (71)
- Président : M. Paulo DE BASTOS (39)
- Président-Délégué : M. Philippe GHERARDI (89)
- Présidente-Déléguée : Mme Chantal FRACHEBOIS (25)
- Secrétaire Général : M. Christian PERRAUDIN (71)
- Secrétaire Adjointe : Mme Brigitte ARMAND (58)
- Trésorière Générale : Mme Emilie MARAUX (39)
- Trésorier-Adjoint : M. Eric BENOIST (sous réserve)
- Président de la Commission des finances : M. Eric BENOIST (sous réserve)
- Référent CRE : M. Alain VORILLION (21)
- Référent CTFR : M. Jean-Pierre MARENGHI (25)
- Président de la Commission Arbitrale : M. Frédéric MONNIER (formation) (39)
- Co-Président de la Commission Arbitrale : M. Jean LOCATELLI (compétitions) (39)
- Président de la Commission de Discipline : M. Alain DELION (21)
- Présidente de la Commission Sportive : Mme Chantal FRACHEBOIS (25)
- Président de la Commission des Jeunes : M. Mathieu BESSON (39)
- Présidente de la Commission Féminine : Mme Marie-Jeanne LHOMME (70)

- Responsable Site Internet : Mme Sylvie BEGUE (70)
- Responsable Facebook CR : M. Paulo DE BASTOS et Mme Emilie MARAUX
- Responsable des championnats (enregistrements et tirages) : M. Denis LHOMME (70)
- Responsable SPONSORING/PARTENAIRES : M. Julien MARAUX (CTFR)
- Responsable GTM (gestionnaires de tables de marque) : M. Pascal DUGAST (71)
- Responsable en lien avec le siège social (Bans) : M. Michel LIBOZ (39)
- Commission des affaires électorales : (4 personnes) : MM. Jean-Pierre CHALOPIN (25), Gwenaël CHEVEAU (90), Joseph ILLANA (90) et Arnaud MAGNIN (21)
- Vérificateurs aux comptes : (4 personnes) : M. Stéphane ELIAZ (58),
- Membres extérieurs de la commission de discipline : MM. Gilles OUTREY (39), Michel DEMOUGEOT (39), ...
- Délégués au Congrès Fédéral de Belfort : MM. DE BASTOS (39) et PERRAUDIN (71).

Paulo DE BASTOS donne rendez-vous à Belfort pour le congrès de la Fédération et à Chalon sur Saône lors du championnat de France doublette féminin. Il souhaite aux organisateurs de ces deux événements un plein succès.

Paulo offre une corbeille de dégustation à Robert Dutronc.

Puis le Secrétaire lui glisse quelques mots :

« Je tiens à te rendre hommage, Robert. Tu n'as pas toujours eu un parcours facile, mais tu as toujours œuvré pour l'intérêt supérieur de la Région BFC et pour son unité ; tu nous quittes dignement. Merci ».

LE CALENDRIER DES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2025

Orchamps-Vennes (CD25).

8 mai : TJeunes.

Lure (CD70)

8 mai : Tir de précision seniors (féminin et masculin).

Boulodrome du Rosemont : organisé par Thise (CD25).

24 et 25 mai : TJProvençal.

St Florentin (CD89) organise du 29 mai au 1^{er} juin :

29 mai : TSM + TSF.

30 mai : TV.

31 mai : DSMixte.

1^{er} juin : TSMixte.

La Celle en Morvan (CD71) organise du 7 au 9 juin :

7 juin : DSF + ISM.

8 juin : DSM + ISF.

8 juin : Tir de précision junior (masculin et féminin).

9 juin : TSPromotion.

Bans, organisé par le CD39 :

14 et 15 juin : DJProvençal.

LES CRC

CRC OPEN1, 2A et 2B : 4 et 5 octobre.
18 et 19 octobre.

CRC FEMININ 1, 2A et 2B : 4 et 5 octobre.
18 et 19 octobre.

CRC VETERANS 1, 2A et 2B : 25 et 26 juin
17 et 18 septembre.

La Commission sportive pourvoira à l'attribution des lieux.

LES NATIONAUX

BOURBON LANCY	24 et 25 mai	TS	TOP 500
BOURBON LANCY	24 et 25 mai	DSF	TOP 300
SALINS LES BAINS	28 et 29 juin	DMixte	TOP 300
AUXERRE	5 et 6 juillet	DMixte	TOP 300
BOURBON LANCY	12 et 13 juillet	Ind S	TOP 500
BOURBON LANCY	13 et 14 juillet	DS	TOP 500
SENS USC	26 et 27 juillet	TS	TOP 500
SENS USC	26 et 27 juillet	DF	TOP 300
VENAREY LES LAUMES	6 et 7 septembre	DMixte	TOP 300
CHALON SUR SAONE	13 et 14 septembre	TS	TOP 1000
CHALON SUR SAONE	13 et 14 septembre	TF	TOP 300
BANS	13 septembre	T Jeunes M/C/J	
CHALON SUR SAONE	14 septembre	TJeunes M/C/J	
DIJON	27 et 28 septembre	DMixte	TOP 300

LES REGIONAUX

DRAPEAU DIJON	1 ^{er} et 2 février	14h	TS
MONT S/S VAUDREY	22 et 23 février	9h30	TS
CHAGNY	29 mai	8h30	DS
MOIRANS EN MONTAGNE	7 juin	8h30	DS
TONNERRE	14 et 15 juin	8h30	TMixte
CHATEAU CHINON	21 juin	9h	TS
SALINS LES BAINS	28 et 29 juin	16h30	DMixte
BESANCON	5 juillet	9h	DS
St GERMAIN du PLAIN	5 juillet	8h30	DS
LOUHANS	19 juillet	8h30	DS
St MARCEL	26 juillet	8h30	DS
LESSARD EN BRESSE	2 août	8h30	DS
BLETTERANS	9 et 10 août	9h	DS
LONS LE SAULNIER	16 août	8h30	DMixte
DOLE	23 août	8h30	DS
MARZY	23 août	9h	T JEUNES
CHAMPAGNOLE	30 août	9h	DS
SCEY SUR SAONE	6 septembre	9h	TS
CHALON SUR SAONE	12 septembre	8h30	TV
MACON	20 septembre	8h30	TS

Proposition des dates des réunions du CR BFC :

- 8 mars à Bains à 9h30.
- 26 juillet (CD89).
- 25 octobre (CD25)

TROPHEE MICHELE LEGA :

Le dimanche 30 novembre (CD 25).

AG du COMITE REGIONAL BFC :

Le samedi 6 décembre (CD25).

Séance levée à 16h15

Le Secrétaire Général du CR BFC

Christian PERRAUDIN



Le Président du CR BFC

Paulo DE BASTOS



FFJP
COMITE REGIONAL
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE